

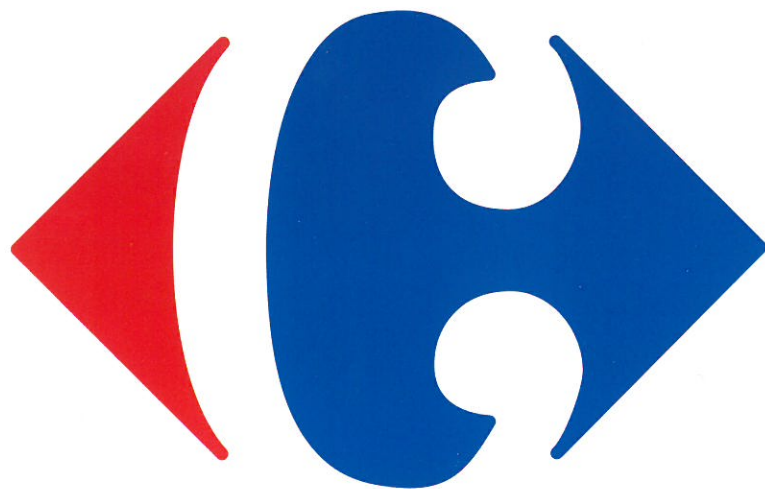
Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISÈRE



**CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUIN 2003 À VIENNE**



Carrefour

MEYLAN



MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN



sommaire



Directeur de la publication

Commandant Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38

Le Manival - BP 97

11, avenue du Vercors

38243 Meylan Cedex

Tél. 04 76 18 93 62

Fax 04 76 18 93 16

udsp38@wanadoo.fr

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

1^{re} de couverture :

Distinctions de l'Union départementale.

Crédits photos :

Gilbert Mollion, René Paillot, Frédéric Poncet, David Lépine, JSP St-Égrève, Armand Bernard, CIS La Murette, Belledonne, Frogès, Madame Criner, UDSP 38, © SDIS 38,

Centres d'interventions :

Fontaine, Frontonas, St-Quentin Fallavier, Chatte, Beaucroissant, Chapareillan, St-Marcelin, St-Jean de Moirans, St-Marcel Bel Accueil, Vaulnaveys-le-Haut, Rives.

Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Siret 068 500 982 00043

ALIVE

8, aérodrome Cannes Mandelieu
06150 Cannes la Bocca
Siret 393 572 466 00042

3	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
5	Éditorial du Directeur départemental des S.I.S. 38
6	Administration
11	L'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers
14	1 ^{re} nuit du feu organisée au profit des pupilles
16	Bal de l'UDSP38 au profit des pupilles de l'Isère
17	Repas annuel des pupilles de l'Isère
18	Cette page est la vôtre
19	Téléthon
20	Les sapeurs-pompiers encore victimes de leur dévouement
21	Les assurances de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère
23	L'Union était représentée à l'A.G. de l'Union régionale Rhône-Alpes
24	Un feu de parking : le Philippeville
27	Une fanfare départementale des sapeurs-pompiers dans l'Isère ?
28	Le capitaine Robert Maurinaux a pris sa retraite
30	Congrès départemental de l'UDSP 38
32	Que sont-ils devenus ?
35	Dans la rubrique : que font-ils quand ils ne sont pas sapeurs-pompiers ?
36	Naissance d'une loi
38	Saint-Égrève : un brevet pour les jeunes sapeurs-pompiers
40	Rassemblement départemental des JSP de l'Isère. Crolles le 1 ^{er} juin 2003
48	Lucien à toutes les sections
49	À l'école des soldats du feu
51	Voyage de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Frogès
52	Frogès : boules
53	Coup de gueule d'un membre de la commission départementale des anciens SP
54	Les sports
64	Les instructeurs en conduite tout-terrain sont en deuil
64	État-civil

Schindler

le partenaire ascenseurs

création, remplacement
modernisation, maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes

7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. 04 76 75 10 63
Fax 04 76 56 19 83

Agence de Chambéry

228, rue Clemenceau
73490 La Ravoire
Tél. 04 79 72 72 91

Schindler



Fabricant de produits isolants
à base de Polystyrène Expansé
Plâtres allégés, à projeter
Carreaux de plâtre,
Plaques de plâtre, plafonds, etc.

PLACOPLÂTRE

Direction Régionale Sud-Est
Zone Industrielle de Leveau 1604
38216 VIENNE CEDEX FRANCE

Tél. 04 74 31 16 40

Fax 04 74 85 88 04

Formation/entraînement Sapeurs-Pompiers



F.I.A. (Formation Initiale d'Aptitude)
F.A.E. (Formation d'Aptitude à l'Emploi)
Exercices de mise en situation



Z.I. des Nappes - Route de Chartreuse - 38630 Les Avenières
Tél : 04 74 33 12 20 - Fax : 04 74 33 70 17
E-mail : ifopse.sud-est@wanadoo.fr - Site : www.ifopse.com



EFD Induction S.A.

B.P. 30 - 38170 SEYSSINET CEDEX

Tél. 04 76 49 32 50

Fax 04 76 96 20 90

E-mail : sales@efd-cfei.com

Website : www.efd-induction.com



du commandant

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Les sapeurs-pompiers ont traversé, ces dernières années, une zone tumultueuse qui a pu faire craindre que le corps ne finisse en perdition. Le doute s'est en effet emparé de chacun d'entre nous. Il est vrai que les choses ont beaucoup évolué et qu'un temps d'adaptation reste nécessaire. Mais malgré toutes les turbulences, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a montré qu'elle répondait à un véritable besoin, qu'elle jouait un rôle unique et incontestable.

Ce sont ainsi de nombreux dossiers qui, en chantier depuis plusieurs mois, ont finalement trouvé, en ce début d'année 2003, leur aboutissement. Tel est le cas :

- du contrat d'assurance et de couverture sociale ASSUR 38 qui a pu être révisé,
- du contrat avec la caisse de retraite et de solidarité CIPRA/APRA qui a été dénoncé, les amicales prenant désormais directement en compte leurs propres retraités,
- des statuts des amicales qui ont été remis à niveau,
- des actions de JSP qui ont été réorganisées et qui bénéficient d'une bonne vitalité. J'adresse mes remerciements et mes encouragements à l'animateur, Lucien GAUTHIER, ainsi qu'à toute son équipe.
- de l'UDSP Formation qui a pris son rythme de croisière et qui a su démontrer, après plus d'un an d'activité, sa capacité à former le grand public à l'AFPS. J'ai régulièrement retourné des propos élogieux quant à la qualité des formateurs et leur capacité à transmettre leur passion. Ces compliments sont la récompense de dévouement de chacun d'entre vous.

Mais il reste encore des domaines où nous pouvons, où nous devons progresser et ces domaines sont ceux qui font appel à la générosité du cœur.

Je pense particulièrement à nos Pupilles et ce malgré le peu de réussite de la 1^{re} Nuit du Feu. Je sais que tous, nous veillerons à ce que « cet incident de parcours » ne se renouvelle pas. Je pense aussi à nos Anciens auxquels nous devons ce que nous sommes car ce sont eux qui, avant nous, ont bâti le cadre au sein duquel nous avons grandi. Ce sont eux qui nous ont imprégnés de l'état d'esprit si caractéristique du monde des sapeurs-pompiers. C'est pourquoi nos Anciens doivent conserver dans les activités associatives toute la place qui est la leur.

Je tiens à remercier une nouvelle fois tous ceux et toutes celles qui m'accompagnent tout au long de l'année dans l'action de l'UDSP 38 :

- tout d'abord, bien sûr, notre secrétaire, Liliane SCHMITT, qui apporte au traitement des différents dossiers toute son attention et toute sa compétence,
- ensuite les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi que tous les animateurs des commissions pour le remarquable travail accompli.

Je suis heureux de constater combien l'UDSP 38 a retrouvé son dynamisme associatif. Ce journal en est la démonstration par son côté toujours plus attractif. J'espère que certains parmi vous se découvriront une âme de rédacteur car nous ne serons jamais trop nombreux pour disposer d'article aux thèmes et aux styles variés. Alors n'hésitez pas, si vous avez un message à faire passer, le journal de l'UDSP est là pour ça !

Merci, merci à vous tous, lecteurs et rédacteurs pour l'intérêt que vous portez à notre journal.

R2R



Les portes du succès
vous sont ouvertes.

un nouveau concept !
R2R emballages flexibles

Z.I. de Montplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 04 74 57 20 00

Avec ses établissements de BRIGNOUD et JARRIE

ATOFINA

apporte une contribution essentielle au dynamisme de l'Isère :

- 1 000 salariés,
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne,
- des investissements en faveur de l'environnement et de la sécurité.

Boîte Postale n°1
38560 JARRIE
Tél. 04 76 39 73 73

Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. 04 76 87 53 25



Le Conseil général au côté des sapeurs-pompiers de l'Isère



du colonel

HERVÉ ÉNARD

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Vivons notre temps

Il y a quelques temps et dans ces mêmes colonnes, je vous disais « l'Isère est en marche ».

Aujourd'hui les premiers objectifs fixés sont atteints :

- l'organisation de notre médecine du travail fonctionne désormais à plein régime,
- les travaux de notre école départementale vont bientôt commencer, précédant ceux des nouveaux casernements,
- le marché de la nouvelle gestion informatisée de l'alerte est en cours, sans venir pour autant grever les investissements consacrés aux matériels qui représentent depuis 2 ans un effort de 5 millions d'euros annuels,
- la gestion des bâtiments est absorbée.

Nous redoutions à l'époque la lourdeur du système et nous avons raison, tant elle se fait plus ou moins sentir chaque jour. Nous devons donc nous appliquer à simplifier les procédures dans les nombreux domaines de l'entretien des matériels, l'habillement, la formation des personnels et de manière générale la gestion des personnels, sans oublier la gestion des bâtiments.

Au moment où j'écris ces lignes, notre groupement technique s'emploie à la mise en place du réseau informatique qui reliera bientôt les centres à leur groupement et à l'état-major. Plusieurs unités sont déjà équipées.

Je compte beaucoup sur l'apport de cette technologie moderne de communication qui accélère la circulation de l'information en diminuant les pertes de charge, phénomène bien connu des pompiers !

J'ai chaque jour le sentiment que la solidarité iséroise gagne du terrain et que l'ambition commune l'emporte sur les intérêts particuliers.

Les sapeurs-pompiers de l'Isère ont, dans l'ensemble, bien compris qu'aujourd'hui il faut s'unir pour mieux secourir. Sans doute ceux pour qui nous réalisons cette mission en sont très heureux, et c'est cela avant tout qui doit rester notre motivation première.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français
Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
8, rue de Belfort
69420 Condrieu

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin †
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Félix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
103, rue du Vercors
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapissou
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine André Giordano
Les Revols
38410 Vaulnaveys le Bas

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Alleverd

Capitaine Louis Planchat †
26, rue de la Paix
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier †
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Jack Naville
Sarapin
38730 Panissage

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2004	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.	1 C.PI.
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.
2006	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.PI.
2007	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.PI.

Renouvelables en 2004

Commandant Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud..... Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant Bourguignon Rives
 Commandant Perrin - Infirmier Robert.....Bourgoin
 Lieutenant Guarinos..... Vienne

Renouvelables en 2005

Capitaine Guerchet - Lieutenant Meyrieux.....Grenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Commandant Berrot - Lieutenant DucVienne

Renouvelables en 2006

Lieutenant Coquet - Lieutenant Ruiz
 Lieutenant Campayo.....Grenoble
 Adjudant-chef Perrin - Sergent-chef BrielRives
 Lieutenant-Colonel Kaiser - Lieutenant Colomb
 Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Commandant Berrot - Lieutenant CrinerVienne

Renouvelables en 2007

Capitaine Millet - Lieutenant Pugnot
 Adjudant-chef Rolland Grenoble
 Adjudant-chef Anselme - Adjudant Valvo Rives
 Lieutenant Primard - Sergent-chef Ogier-Collin .. Bourgoin
 Lieutenant Vittoz Vienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Président
 Commandant Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bournay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugnot Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Capitaine Ferrand Max †
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Lt-Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier

Commandant Cyrille Berrot
38200 Vienne

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant André Ruiz
38410 Vaulnaveys le Bas

Commandant Jacques Perrin
38510 Morestel

Lieutenant Jean-Pierre Criner
38670 Chasse sur Rhône

Lieutenant Florian Souillet
38390 Montalieu

Commandant Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Capitaine André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Christian Gaillard
38620 St-Geoire en Valdaine

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Capitaine Max Ferrand †
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Sergent-chef Jean-Claude Briel
38500 Voiron

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin

Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

Capitaine Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Jean-Pierre Meyrieux
38530 Pontcharra

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Lieutenant Lucien Gauthier

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Pierre Campayo
38860 Les Deux-Alpes

Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Capitaine Albert Millet

Conseiller technique :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Capitaine Spérone, Adjudant-

Chef Perrin, Lieutenant

Giroutru, Sergent-Chef Léger,

Capitaine Mathieu,

Commandant Jacques

Colombier, Lieutenant Didier

Ferrand, Lieutenant Meyrieux,

Lieutenant Terras, Major

D'Olivier, Adjudant-Chef

Chevrier, Adjudant-Chef

Lapaglia, Major N'Guyen,

Sapeur Olivier Orcel, Major

Glénat, Lieutenant Chenal,

Adjudant Lorent, Adjudant

Andréani.

Commission Formation de l'UDSP38

Le Président de l'UD

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Capitaine Baud,

Commandant Romatif,

Lieutenant Bonnet,

Lieutenant Chenal,

Lieutenant Gillet, Lieutenant

Meyrieux, Adjudant-Chef

Barrat, Adjudant Allard,

Sergent Ecuier, Sergent

Giroutru, Sergent Guerchet,

Sergent Roustan, Caporal-

Chef Gondrand, Caporal-

Chef Rosset, Caporal Méjean.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Commandant André, Capitaine

Allibe, Capitaine Givord,

Capitaine Raviglione, Capitaine

Bonin, Lieutenant Luzzi, Robert

Serve, Roger Gerin, Capitaine

Brottet, Capitaine Clapisson,

Caporal Glenat, Sapeur Mottin,

M. Locicero, M. Ferraz.

Membres du Conseil

d'Administration :

Commandant Riotton,

Lieutenant Gillet, Capitaine

Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,

Lieutenant-Colonel Paillot.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Jean-Jacques

Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Lieutenant Duc, Capitaine

Mathieu, Lieutenant Mounier-

Vehier, Lieutenant Pugnot.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Lucien Gauthier (St-Savin).

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Serge Mourot (Chasse sur

Rhône), Aline Guillot (St-

Etienne de St-Geoires), Manu

Coullet (St-Georges

d'Espéranche), Aline Archer

(Montalieu-Vercieu), Régine

Bouzon (St-Étienne de

Crossey), Djamel Mekideche

(St-Savin), Patricia Thiérus

(Fontaine), Gilles Grattier

(Moirans), Nicolas Théry (St-

Égrève), Guillaume

Montermand (Tullins), Francis

Belhadj (Haut-Grésivaudan),

Gérard Franceschini (Crolles),

Pierre Ribeyron (Eybens).

Membres du conseil

d'administration :

Lt Campayo, Lt Ruiz,

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres : Le Président de

l'U.D., Lieutenant Duc,

Commandant Riotton,

Adjudant Bourguignon,

Capitaine Rousset, Lieutenant

Giraud, Lieutenant Cottaz,

Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et

le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,

Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Finand Georges.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Rivier Christian, Rivier Lionel,

Chovin Joël, Grabit Alain,

Charmeil Yvon, Ribeyron

Pierre, Ruiz André, Bougey-

Lavigne Christophe, Cave

Henri, Munéra José.

L'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers

L'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers est une association à but non lucratif, gérée par des bénévoles qui donnent leur temps.

Ceux-ci, par solidarité, se réalisent au travers d'une tâche au service des autres.

Ce sont des bénévoles qui animent cette institution, et le bénévolat est une aventure passionnante d'une extrême richesse à condition d'en connaître les règles, car il a ses exigences et requiert du sérieux, de la ponctualité, de la disponibilité, car ceux qui ont une large ouverture d'esprit ont toujours du temps disponible à consacrer aux autres.

Ainsi pouvait s'exprimer le Commandant GUESNET alors Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers en 1924 lorsqu'il était promu Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

A cette occasion ses camarades avaient organisé entre eux une collecte pour lui offrir un souvenir.

Il en est très ému, mais une idée le hante depuis longtemps : venir en aide aux veuves et aux orphelins des sapeurs-pompiers morts au feu. Il envisage alors de créer une œuvre qui serait fondée dans l'intérêt des enfants de sapeurs-pompiers à qui le destin a enlevé le père, à l'image de l'œuvre des Pupilles de la Nation. Il ouvre une souscription ou il s'inscrit le premier en faisant verser l'intégralité de la collecte effectuée à son intention.

D'autres dons vont suivre et l'idée fera son chemin.

Le 27 mars 1926, les statuts de l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers Français sont adoptés par une assemblée générale réunie à cet effet.

L'objet est d'assurer la protection matérielle et morale des orphelins des sapeurs-pompiers civils professionnels et volontaires, affectés aux services d'incendie et de secours ou à leurs services de direction et de coordi-



nation, décédés des suites d'un accident survenu ou d'une maladie contractée à l'occasion du service commandé.

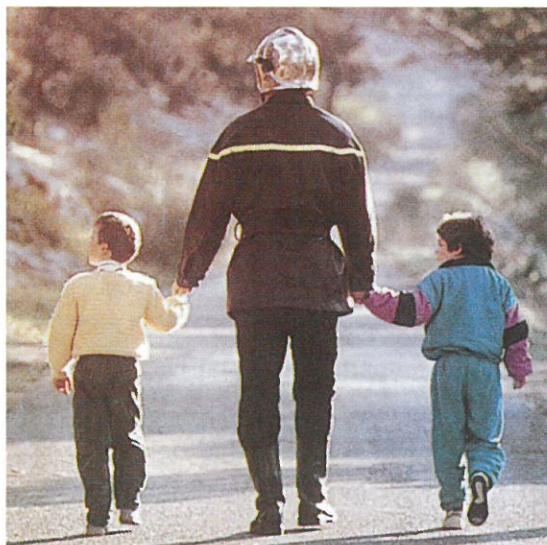
Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 28 janvier 1928 et placée sous le haut patronage du Président de la République.

En témoignage de reconnaissance, un monument sera érigé par la suite à la Neuville en Hez dans le département de l'Oise à la mémoire du Commandant GUESNET créateur de l'œuvre.

Pour mémoire il y a lieu de rappeler qu'en 1997 il y a eu 18 décès en service commandé laissant 23 orphelins, 20 en 1998 avec 27 orphelins, 16 en 1999 avec 20 orphelins, 20 décès en 2000 avec 15 orphelins et 22 décès en 2001 faisant 34 orphelins.

L'année 2002 a été particulièrement dure, puisque dans notre région entre la Drôme et la Savoie, 6 décès ont générés 10 orphelins.

Il y a chaque année entre 450 et 500 orphelins à aider en France et l'œuvre s'y emploie avec ses moyens qui proviennent presque exclusivement des sapeurs-pompiers eux-mêmes.



Le bonheur se construit seul mais aussi et surtout ensemble

L'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers (suite)

**ALLOCATIONS TRIMESTRIELLES ET AUTRE PRESTATIONS
accordées aux orphelins dont un parent est décédé en service commandé**

TAUX EN VIGEUR AU 1^{er} JANVIER 2003

NATURE DES AIDES ET CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES	TAUX 2003
Secours unique lors du décès du sapeur-pompier - Pour le parent - Pour chaque orphelin à charge	1 220 € 155 €
Allocations trimestrielles aux orphelins scolarisés - Entretien et maternelle (de la naissance à 6 ans) - Études primaires - Études secondaires - Études supérieures	460 € 610 € 790 € 805 €
Allocations <u>annuelles</u> - de vacances - d'étrennes <i>Réservées aux bénéficiaires des catégories suivantes :</i> Entretien et maternelle - études primaires et secondaires - apprentissage	80 € 80 €
Prime <u>unique</u> d'installation versée soit : - à l'âge de 24 ans - à la date du mariage - en situation de mère ou père célibataire	Nota : les sommes versées pour les études supérieures sont déduites de la Prime d'Installation. Cependant un forfait de 2 290,00 € est tout de même versé.
Allocations trimestrielles aux orphelins sous contrat d'apprentissage Après étude du dossier. Montant calculé selon les clauses du contrat	
Aides aux sans emploi (après étude du dossier) - aux jeunes en fin de scolarité et sans emploi, ne percevant pas d'indemnité des Assedic Suppression en cas d'insertion dans la vie professionnelle	
Allocations à taux variable Concernant tous les contrats dits "d'État", ainsi que les contrats d'initiative locale. Montant variable selon la rétribution et après étude du dossier.	



**MOULINAGES
SCHWARZENBACH**

27 bis, boulevard Gambetta - BP 60
38352 LA TOUR DU PIN CEDEX
Tél. 04 74 83 29 50 - Fax 04 74 97 62 11

**Détection de gaz
Protection respiratoire**

Dräger

La performance d'un fabricant
au service de l'intervenant.

Votre expérience,
nos conceptions,
un partenariat total.



DRAEGER INDUSTRIE S.A.
3c, route de la Fédération - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 40 76 76 - Fax 03 88 40 76 67
Notre site : <http://www.draeger.com>

L' O.D.P

L'œuvre des Pupilles

EN HARMONIE AVEC SOL EN FA (SOLIDARITÉ ENFANTS FAMILLES)

Depuis sa création, la première mission de l'ODP aura été la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers décédés en service commandé.

En 1993, les membres du Conseil d'Administration proposent aux mandants, lors de son assemblée générale, que l'ODP prenne aussi en charge les enfants dont le parent sapeur-pompier décède en dehors du service commandé.

Dès lors, la commission sociale de l'ODP étudiera un nombre croissant de dossiers chaque année.

Le 17 septembre 1999 est signée la « Charte pour la mise en place d'un réseau d'action sociale chez les sapeurs-pompiers » et ceci au Congrès Fédéral d'Orléans.

Les points essentiels de cette charte sont :

- La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France assure le rôle politique
- L'œuvre des Pupilles assure le rôle curatif
- La Mutuelle des Sapeurs-Pompiers assure le rôle préventif

De cette manière, les moyens de chacune des structures sont mis en synergie, ceci permettant d'œuvrer dans l'intérêt de tous les sapeurs-pompiers et leurs familles.

Rappelons les articles principaux de la Charte Sociale :

- Article 1 : De mettre tout en œuvre pour parvenir dans les meilleurs délais à la mise en place d'un réseau d'action sociale s'appuyant sur les Unions Départementales et les Unions Régionales de Sapeurs-Pompiers avec à l'échelon national un pôle politique, pôle préventif et curatif.
- Article 3 : L'ODP constitue le pôle curatif. A ce titre, elle engage une évolution pour élargir ses prestations aux sapeurs-pompiers et à leurs ayants-droit qui connaissent une situation de détresse quelle qu'en soit la cause.

C'est dans ce cadre que l'ODP a repris le 28 juin 2000 la gestion du « Fonds de solidarité ».

Ce Fonds était géré par un comité composé des représentants de chaque structure.

Conformément à la Charte Sociale, ce Fonds attribuait aux sapeurs-pompiers et leurs ayants-droit des secours ponctuels lorsque toutes possibilités avaient été épuisées et qu'une situation de précarité subsistait.

La signature et le contenu de cette charte sont une évolution incontestable en matière de protection sociale des sapeurs-pompiers et de leurs familles.

L'ODP se devait alors de développer son organisation et ses moyens afin d'aider et soutenir au mieux chaque famille.

C'est ainsi que les Administrateurs ont voté lors du Conseil d'Administration du 14 décembre 2000 la naissance et la mise en œuvre de SOL EN FA (Solidarité Enfants Familles)

- SOL EN FA c'est « Soutien, accompagnement moral et financier aux enfants de sapeurs-pompiers décédés hors service commandé, aux sapeurs-pompiers et leurs familles dans le besoin »
- SOL EN FA regroupe les demandes de prise en charge Hors service et solidarité familles.

Au cours de l'année 2002, sous l'impulsion du Commandant Jacques PERRIN, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, les délégués départementaux de l'œuvre des Pupilles décident de constituer un groupe de travail et de réflexion sur le dossier SOL EN FA.

Ce groupe de travail est constitué des membres suivants :

- Commandant Jacques PERRIN Président de l'UD 38, Chef de Centre du Pays des Couleurs
- Commandant François VALLIER, Chef du Groupement 2 à Bourgoin-Jallieu

Lieutenant Paul COLOMB, Chef de Centre CIS Frontonas

Capitaine Albert MILLET, Chef de Centre CIS Serpaton, délégué départemental ODP

Major Jean-Paul MARTIN, Service Prévision du Groupement 4, délégué départemental ODP

Ce groupe de travail s'est réuni trois fois au cours de l'année 2002 et déjà deux fois cette année 2003, avec la mission d'élaborer les critères d'aides ponctuelles et rapides dans l'attente du montage des dossiers SOL EN FA qui seront ensuite transmis à l'ODP à Paris.

Le groupe de travail SOL EN FA a la charge d'instruire actuellement trois dossiers de décès hors service, dont deux seront transmis à l'ODP Paris dans le cours du 2^e trimestre 2003. La participation de l'UD 38 aux aides ponctuelles versées aux familles s'élève à 2 280 €.

Le groupe de travail SOL EN FA rassemble et participe à la constitution du dossier des demandes de prise en charge et compte sur la vigilance des Chefs de Centres et des Présidents d'Amicales pour faire remonter les informations et favoriser les contacts relationnels auprès des familles.

Major Jean-Paul MARTIN

1^{re} nuit du feu organisée au profit des pupilles

Cette première grande soirée a eu lieu samedi 3 mai 2003 dans la grande salle du Prisme à Seyssins, salle gracieusement mise à disposition de l'organisation par Monsieur Didier MIGAUD, député-maire de la commune, par ailleurs Président de la Métro (Communauté de Communes de l'Agglomération Grenobloise).

Pour recevoir les invités, la fanfare des Sapeurs-Pom-

Albert MILLET et le Major Jean-Paul MARTIN, pouvait recevoir le public et les invités, le Directeur de Cabinet et Madame représentant le Préfet de l'Isère, M. Alain CHAPLAIS, Conseiller Général et Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et son Vice-président M. Marcel REPELLIN Maire de Seyssinet-Pariset, M. Didier MIGAUD Député-Maire de Seyssins et le Colonel Hervé ÉNARD Directeur Départemental du Service d'Incendie et son épouse.



piers de Savoie au grand complet et forte de 40 éléments avait répondu à l'appel et en introduction mettait l'ambiance avec quelques morceaux magistralement exécutés.

Le Président de l'Union Départementale, le Commandant Jacques PERRIN entouré des deux délégués départementaux des Pupilles, le Capitaine

La partie musicale avait été confiée à l'orchestre de Jean-Pierre FRANCK, habituel animateur des grandes soirées des Six Jours cyclistes de Grenoble, qui avec ses 13 musiciens, chanteuses et danseuses réalisa le tour de force d'enchanter un public tout acquis à la cause pour laquelle cette 1^{ère} nuit du feu avait été organisée.

En intermède, l'excellente école de danse de Grenoble le Rondeau gratifia l'assistance d'une prestigieuse démonstration de danses de salon avec six couples magnifiquement complémentaires, histoire de préparer les danseurs à rivaliser d'élégance et de grâce (ce qui fut le cas il faut le dire) pour cette soirée qui ne faisait que commencer.

Vers minuit, la fanfare des Sapeurs-Pompiers de Savoie reprit place pour une dernière aubade avant de reprendre à regret la route pour Chambéry, après les bravos nourris que leur avait prodigué un public enthousiaste et conquis.

On remarquait dans la salle, accompagnés de leurs épouses, le Lieutenant Michel PUGNOT, vice-président Sud-Isère, le Lieutenant Gérard GIROUTRU, le Lieutenant Auguste GILLET, l'Adjudant-Chef Gaëtan VALVO tous membres du Conseil d'Administration et le Lt-Colonel René PAILLOT Président d'Honneur de l'Union.





Le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, grand amateur de danse, honorait la soirée de sa présence et fit démonstration de la grande forme qu'il a su garder.

Bien sûr, de nombreux sapeurs-pompiers du département et de l'agglomération avaient répondu à cette invitation à passer une bonne soirée et ils ont eu raison.

Il faut donc féliciter et remercier pour le travail d'organisation avant et pendant la soirée, le Capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général de l'Union, et le Major Ernest N'GUYEN cheville ouvrière particulièrement efficace de cette nuit du feu avec tous les sapeurs-pompiers de Seyssins, sans oublier le Lieutenant Gilbert MOLLION qui



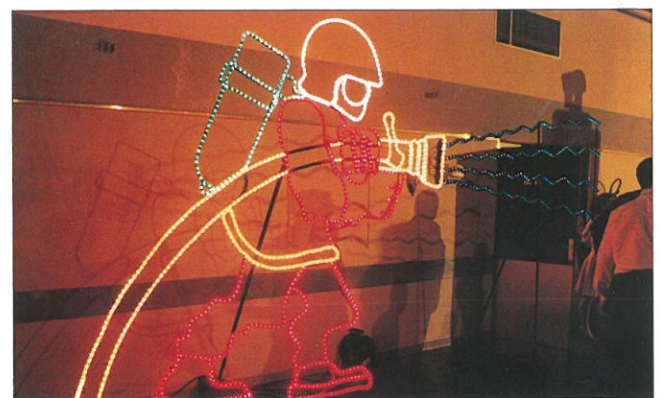
a assuré le reportage photographique qui accompagne ce compte-rendu.

Enfin il y a lieu de redire un grand merci à la Ville de Seyssins et à son Député-Maire M. Didier MIGAUD qui pour accueillir et faciliter l'organisation de cette 1ère nuit du feu de l'Isère avait mis gracieusement à disposition sa magnifique salle du Prisme et les techniciens nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Nous comprendrons que ceux qui ne sont pas venus ou n'ont pu venir, puissent avoir des regrets quand ils entendront dire que la soirée aura été en tout point parfaite, amicale, familiale, décontractée et bon enfant à l'image de ces grands bals de société aujourd'hui trop peu nombreux et qui naguère permettaient aux associations d'assurer leur existence.

Qu'ils se rassurent, ils pourront se rattraper l'an prochain pour la 2^e nuit du feu qui sera encore organisée au profit de l'œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers.

La Rédaction,



Bal de l'UDSP38 au profit des pupilles de l'Isère

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

La vie des hommes est composée de moment de routine, mais aussi de moment de grande joie ou de profonde tristesse. Les sapeurs-pompiers se dévouent pour les autres avec tant d'enthousiasme qu'ils perdent parfois la vie et laisse derrière eux leurs enfants, leur famille... Ces enfants, ce sont les nôtres, ce sont ceux de la grande famille des sapeurs-pompiers et c'est pourquoi nous devons leur apporter un soutien financier bien sûr mais aussi les entourer de chaleur et de joie. Les appels à la générosité proviennent de toute part tant les souffrances sont nombreuses. Cette constante sollicitation pourrait décourager même les plus généreux. N'oublions pas cependant nos pupilles...

Et plutôt que de faire un don sans plus de conviction, soyons nombreux à nous retrouver le samedi 3 mai prochain au bal de la 1^{re} nuit du feu organisé à Seyssins par l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. C'est ainsi dans la joie que nous lutterons ensemble contre la peine et la souffrance.

Je ne connais pas de meilleur remède.

Merci d'avance à tous.

Le président de l'UDSP 38
Jacques PERRIN

LE MOT DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISÈRE.

Nous avons tous en mémoire le souvenir de nos collègues disparus, victimes de leur devoir, et nous sommes solidaires de leurs familles. L'Union départementale des sapeurs-pompiers organise un bal au profit de l'œuvre des pupilles de l'Isère. Votre générosité permettra d'attribuer aux six pupilles du département une aide scolaire et d'autres soutiens financiers. Merci d'avance.

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère,
Colonel Hervé ÉNARD.

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CASDIS :

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre aux sapeurs-pompiers qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur mission est de rester aux côtés de leurs enfants. Nous pouvons ainsi contribuer à perpétuer le souvenir de leur parent et leur exprimer notre solidarité. Soyez nombreux au bal organisé par l'Union départementale : la totalité des bénéfices sera versée au profit de l'œuvre des pupilles de l'Isère.

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère,
Alain CHAPLAIS, Conseiller général.

EDF / Centrale Nucléaire de Saint Alban - Saint Maurice (Isère) 2x1300 MW



Chaque année, la centrale effectue une quinzaine d'exercices avec l'appui des pompiers, selon différents scénarios.

Samedi 2 Mars 2002 : un exercice incendie avec un départ de feu maîtrisé dans un local électrique de l'unité de production N°1 (photo ci-contre).

Merci aux pompiers qui nous apportent leur professionnalisme dans ces exercices.

► N° Vert 0 800 00 23 68

donner au monde l'énergie d'être meilleur



Repas annuel des pupilles de l'Isère

C'est le 26 janvier 2003 qu'a eu lieu l'habituel mais toujours sympathique repas des pupilles de l'Isère.

Le Centre d'Intervention de St Marcellin et plus particulièrement son amicale en avait accepté l'organisation.

Au nombre de six (trois garçons trois filles) ces jeunes gens étaient reçus dans les locaux de la caserne, ou ils étaient accueillis par le chef de centre le lieutenant André BONNET et le Président de l'Amicale du Corps.

Des produits du riche et célèbre terroir de cette région étaient remis aux pupilles, ceci en présence de M. Michel REVOL maire de St Marcellin, avant que le groupe ne se dirige vers le restaurant Le Sal-

vérien à St Sauveur ou un excellent repas leur était servi.

Le Lieutenant Michel PUGNOT représentait le Président de l'Union Départementale empêché. Etait présent, le Capitaine Albert MILLET, délégué de l'ODP de l'Isère.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union était elle aussi présente à cette amicale journée, journée qui maintient toujours fort l'esprit de solidarité qui règne entre tous les sapeurs-pompiers de l'Isère et les familles de ceux qui ont donné leur vie dans l'exercice de leur mission.

La Rédaction



orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE



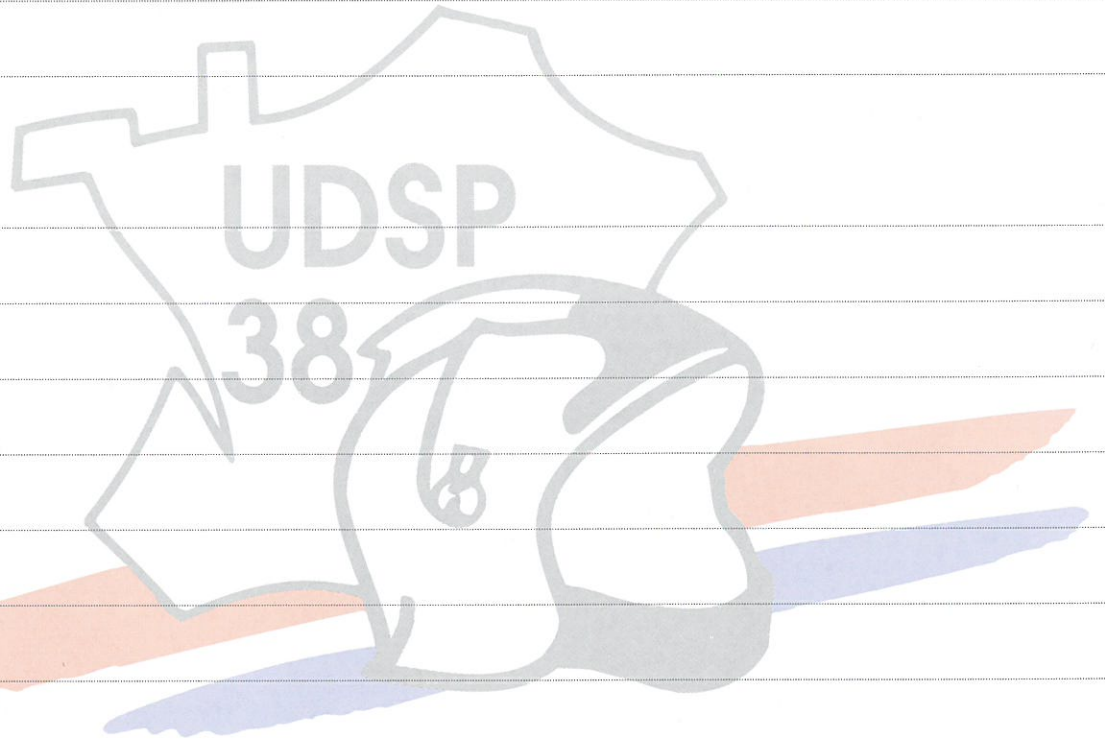
LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

Cette page est la vôtre

SUGGESTIONS - ARTICLES - INFORMATIONS

M. _____



À retourner à l'UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN CEDEX



index des annonceurs

A

AD Isère	61
Ahlstrom	60
Assur.....	3 ^e de couv.
Atofina.....	4
Avery Dennison	34

B

Becton	58
--------------	----

C

Carrefour Meylan.....	2 ^e de couv.
Carrefour St-Egrève.....	27
Conseil général de l'Isère.....	4

D

Dräger	12
--------------	----

E

EDF Saint-Alban	16
EFD.....	2

F

Finorga	52
Foncia l'Immobilier	34

G

GEG	54
-----------	----

I

IFOPSE.....	2
Imprimerie des Deux-Ponts	53

L

La Sevenne	4 ^e de couv.
------------------	-------------------------

M

McDonald's	53
MMA	3 ^e de couv.
Moulinages Schwarzenbach	12
Mr. Bricolage	29
Multipléxe "Amphi".....	34

O

Orlac	17
Osiris	26
Oz-en-Oisans	54

P

Placoplâtre	2
Plate-forme chimique du Pont-de-Claix	58

Pôle Sud patinoire.....	4 ^e de couv.
-------------------------	-------------------------

R

R2R	4
Régime et Santé.....	34
Renault Truck	53

S

Schindler	2
SDH.....	26
Sides	26
Simoco France	63
Sthal.....	47

T

Trédi	34
-------------	----

V

Vaujany	60
Vienne Poids Lourds	29
Vinci Park.....	26

Téléthon

Une nouvelle fois, des sapeurs-pompiers se sont regroupés pour participer et faire vivre le Téléthon.

Cette année les CIS de Saint-Cassien, Chirens, Saint-Blaise-du-Buis, La Murette et des nouveaux le CIS de Charavines emmené par Éric SIMON et deux représentants de Fontaine Fernand et Attilio ont participé au Téléthon.

Une nouveauté : le parcours entre les différentes communes s'effectua en vélo et, dans chaque village, une équipe de sapeurs-pompiers parcoururent un circuit dans les rues en tirant le dévidoir, ce qui a permis à un plus grand nombre de sapeurs-pompiers de participer au Téléthon.

Avant le départ sous un ciel triste et humide l'ensemble des sapeurs et les villageois participants respectèrent une minute de silence en souvenirs de nos collègues de Lorient.

À la sirène le peloton s'élança à travers les rues de La Murette sous l'œil vigilant de monsieur le maire Raymond Grillon qui tira également le dévidoir avec notre ami Loulou sous les acclamations du public, direction Charavines où la même ambiance régnait le CIS de Charavines reçurent leurs hôtes remarquablement. Ensuite, Chirens en passant par Clermont où déjà les difficultés commencèrent, mais Chirens su faire oublier les premières douleurs en nous accueillant comme ils savent le faire.

Sous la grisaille le peloton se dirigea vers Saint-Blaise-du-Buis où le Téléthon battait son plein dans la salle polyvalente, la caravane poursuivant sa route pour se rendre dans un fief du Téléthon Saint-Cassien qui depuis la veille offrait de nombreuses activités qui permirent de faire tomber les dons et promesses. Saint-Cassien eu l'excellente idée de se faire sponsoriser par la BNP PARIBAS et offrirent sous la houlette de Simone ROTA épouse du Chef de Centre des pare-vents et serre-têtes aux

coureurs, qui apprécièrent cette initiative vu le temps. Merci à Saint-Cassien. Et, retour à La Murette où la fête battait son plein, la foule attendait le peloton. Le deuxième tour s'effectua avec les motards du cœur venu apporter leur soutien et leur contribution au Téléthon. Au retour de la deuxième boucle tous se retrouvèrent pour faire les comptes de la journée et voir la cagnotte du Téléthon bien remplie encore pour cette nouvelle édition.

Merci aux participants, aux généreux donateurs, à la BNP et M. Jean-Marie DELMAS coordinateur pour La Murette. Merci pour les instigateurs du circuit entre autre Dominique GILBERT et les autres, Chirens La Murette qui prirent une grande part à l'organisation.

Donc rendez-vous pour 2003.

Un organisateur parmi tous les autres. MP.



Les sapeurs-pompiers encore victimes de leur dévouement

Nous n'aurions jamais pensé à la rédaction de notre revue devoir de nouveau relater un drame endeuillant toute la profession au sens noble du terme.

La parution précédente relatait la disparition de cinq de nos collègues de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris le 14 septembre 2002 lors d'une explosion à Neuilly sur Seine.

L'année 2002 n'était pas terminée que le vendredi 29 novembre cinq de nos collègues du Centre de Secours de Loriol étaient fauchés par un véhicule en mal de folle vitesse au cours d'une intervention sur l'autoroute A.7. Encore une fois la vitesse excessive était le facteur aggravant et criminel d'une collision qui n'aurait pas dû arriver si le plus élémentaire bon sens avait habité l'esprit d'un chauffeur devenu par ce comportement délictueux le plus mauvais des chauffards. En fin de compte l'addition était lourde puisque l'on dénombrait quatre morts sur le coup, un disparu, tombé dans la Durance et qui n'a pas été retrouvé à ce jour.



L'Adjudant Eric DUVEAU avait 40 ans, marié il avait deux enfants de 16 et 6 ans. Il était employé aux services techniques de la commune de Loriol.



L'Adjudant Joseph GARRIDO avait 53 ans et était marié père de quatre enfants adultes. Il était agent EDF au Centre Nucléaire de Cruas.



Le Caporal Patrick DUC âgé de 44 ans était marié et père de deux enfants, Thomas 14 ans et Anthony 18 ans lui même sapeur-pompier et présent sur l'intervention. Il était employé de la commune de Loriol.



Le Caporal Didier BOURGEAT avait 31 ans, marié et père d'un bébé de neuf mois. Il était affréteur aux transports Graveleau.

Le Caporal Laurent BROQUET avait 26 ans et était célibataire. Il était ouvrier de maintenance à l'entreprise Fruival. Projeté dans la Durance, son corps n'a pas été retrouvé à ce jour.



Leurs funérailles ont eu lieu, ironie du destin, le mercredi 4 décembre jour de Sainte Barbe à Loriol en présence du Président de la République et des plus hautes autorités nationales, régionales et départementales.

Un nombre impressionnant de sapeurs-pompiers venus de toute la France avait tenu à s'associer à ce deuil que tous partageaient.

La peine était visible sur tous les visages et les cœurs étaient serrés lorsque le cortège s'ébranla pour emmener les cercueils portés par leurs collègues.

Une délégation de sapeurs-pompiers de l'Isère conduite par le Président de l'Union Départementale assistait aux funérailles.

Bien naturellement nous nous sommes associés à la douleur de nos collègues et les assurons de notre sympathie en cette douloureuse circonstance.

Notre région Rhône-Alpes déjà bien éprouvée n'était pas au bout de sa peine puisque le **Sergent-Chef Joël EXERTIER** âgé de 45 ans, chef du CPI de Méry en Savoie était tué le samedi 22 février 2003, victime d'un effondrement des planchers et murs pignon du château de Béthanie ravagé par un incendie. Lui aussi était marié et père de trois enfants âgés de 19, 17 et 15 ans qui ont été pris en charge par l'œuvre des Pupilles.



Ses funérailles ont été célébrées le jeudi 27 février en présence des plus hautes autorités du département.

Bien évidemment l'Union Départementale était représentée par une délégation conduite par son Président, le Commandant Jacques PERRIN.

Là aussi l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère s'associe au deuil qui frappe nos camarades savoyards et les assure de sa compassion en ce triste moment.

La Rédaction,

Les assurances de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère

Le groupe de travail « assurance » composé des Lieutenants Guy COTTAZ, Michel PUGNOT et de l'Adjudant/Chef Jean Louis ROLAND étaient mandatés par le président de l'UDSP 38 pour étudier les besoins et garanties de l'ensemble des Sapeurs Pompiers du département ainsi que des PATS, des membres associés et bénévoles à notre Union départementale.

Après étude du contrat qui avait été souscrit par l'UDSP 38 auprès du « Cabinet COUROT- groupe AXA » en 1972, il a été décidé de rédiger un cahier des charges le plus précis possible divisé en 3 lots correspondant aux besoins actuels des garanties complémentaires pour l'ensemble des Sapeurs Pompiers (SPP, SPV, JSP et anciens SP) et des membres associés (PATS), et bénévoles :

1- Lot n°1 : conventions particulières et responsabilité civile

- a - Les conventions spéciales
- b - Tableau des garanties
- c - Intercalaire précisant les garanties souscrites et les activités assurées.
- d - Fiche d'observations et de réserve
- e - Taux de cotisation

2- Lot n° 2 : conventions particulières auto mission/trajet

- a - Les conventions spéciales
- b - Tableaux des garanties
- c - Intercalaire précisant les garanties souscrites et les activités assurées.
- d - Fiche d'observations et de réserve
- e - Taux de cotisation

3- Lot n°3 : conventions spéciales accident corporels et conditions particulières des accidents corporels

- a - Conventions générales spéciales avec définition des risques contre lesquels l'assureur garanti l'assuré
- b - Les conditions particulières
- c - Intercalaire précisant les garanties souscrites et les activités assurées
- d - Fiche d'observations et de réserve
- e - Taux de cotisation

Suite à la rédaction de ce cahier des charges, un appel d'offre a été lancé auprès de quatre assureurs. L'ouverture des plis a eu lieu le 22 novembre 2002 en présence du Président de l'UDSP et du groupe de travail.

L'assureur « ASSUR18 – groupe MMA » a répondu au plus près de notre demande et de ce fait a été retenu pour être notre assureur à compter du 1^{er} janvier 2003. (ASSUR18 couvre actuellement 47 Union départementale). Nous vous communiquons ci après une notice récapitulative précisant :

1- COMMENT ÊTES VOUS ASSURÉ ?

A/ Hors service :

Votre responsabilité civile est garantie pendant l'exercice des activités de l'amicale et de l'union (réunion, Sainte Barbe, calendriers, etc.), à l'égard des tiers et des autres membres de l'amicale.

Votre intégrité physique est également protégée en cas d'accident survenu dans le même cadre d'activité que ci-dessus par :

- Une intervention complémentaire à votre régime sociale et votre mutuelle.
- Un règlement forfaitaire, sans dépasser les frais réels, pour les prothèses dentaires et lunetteries.
- Une compensation de la perte de salaire et primes
- Un capital selon le taux résiduel d'invalidité.

En cas de décès, un capital ainsi que les frais funéraires sont versés aux ayants droits. Le capital est majoré par personne à charge fiscalement.

À la suite d'un décès ou invalidité totale, une allocation scolaire est prévue.

B/ En service commandé :

Liste des principaux textes de références : SPP : PAT* Loi n°84-53 du 26janvier 1984,* Décret n° 86-442 du 14 mars 1986,*Circulaire FP4 n°1711 du 30 janvier 1989. SPV *loi n°91-1389 du 31 décembre 1991, *Décrets 92-620 et 92-621 du 7 juillet 1992* Circulaire du 31 juillet 1992

L'assurance complète :

- **votre régime légal** - loi du 31 décembre 1991. *(Si vous êtes SP volontaire vous avez droit à la prise en charge des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et accessoires, transport, d'hospitalisation et d'appareillage, frais de réadaptation fonctionnelle et rééducation professionnelle à hauteur de 100% du tarif convention sécurité sociale).*

- **Votre régime statutaire** si vous êtes SP professionnel

Par :

- Un règlement forfaitaire, sans dépasser les frais réels, pour les prothèses dentaires et lunetteries.
- Une compensation de la perte de primes. *(Si vous êtes SPV salarié vous devez conserver l'intégralité de votre rémunération, si vous êtes travailleur non salarié, vous devez percevoir 1/365^e des revenus professionnels déclarés au cours de l'année précédent celle de l'arrêt de travail dans tous les cas l'IJ mini s'élève à 8 vacations horaires du grade retenu. Exception : si vous êtes fonctionnaire, vous bénéficiez du régime d'indemnisation fixé par les dispositions statutaires qui vous régissent en cas d'accident de service. Toutefois, vous pouvez, dans un délai d'un an, demander à ce que vos droits soient calculés dans le cadre du régime indemnitaire des SPV)*

- Un capital selon le taux résiduel d'invalidité.

En cas de décès, un capital ainsi que les frais funéraires sont versés aux ayants droit. Le capital est majoré par personne à charge fiscalement.

2- COMMENT DÉCLARER UN SINISTRE ?

- a - La déclaration **doit être effectuée dès la survenance de l'accident (au plus tard dans les cinq jours ouvrés)**. Au-delà de ce délai l'assurance ne prendra pas en compte le sinistre.
- b - Le chef de centre et le président de l'Amicale possèdent un formulaire type de déclaration qui doit être rempli correctement.
- c - Les documents à joindre à la déclaration d'accident sont également listés, en fonction de la nature du sinistre, sur un « check-list » que possède le chef de centre et le président de l'amicale.

3- POINTS PARTICULIERS

- a - Pour les prothèses dentaires et frais d'optique, 3 devis devront être présentés. Veillez à les communiquer le plus rapidement possible et surtout avant d'entreprendre les soins.

b - Pour les sapeurs-pompiers retraités qui participent aux manifestations sportives, un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du sport concerné pour les épreuves, devra être transmis 8 jours avant la compétition. En cas d'absence de certificat, le concurrent ne pourra prendre part au déroulement de la dite épreuve.

c - Afin d'associer l'Union départementale 38 à l'équilibre des résultats du contrat et à la prévention des risques, l'assureur effectuera un calcul selon une formule établie qui permettra à l'UDSP38 de bénéficier d'une ristourne si le rapport somme des sinistres évalués, réglés et provisionnés/ somme des cotisations émises est inférieure à 50%.

Nous comptons sur le sérieux de chacun en espérant avoir le minimum de sinistres à déclarer. Le Président de l'Amicale, Le Chef de Centre, le responsable des JSP (pour les sections) sont entièrement impliqués pour toutes déclarations et sont garants du bon fonctionnement de notre assurance.



L'Union départementale était représentée à l'A.G. de l'Union régionale Rhône-Alpes

C'est le département de l'Ain qui avait la charge d'organiser l'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes et qui s'est tenue le samedi 12 avril 2003 à Attignat au centre de Salvart. Les délégués départementaux étaient accueillis par le Commandant Michel BACHELEY, Président de l'Union Départementale de l'Ain aux cotés duquel se trouvait le Colonel Daniel ORY, Directeur Départemental et bien sûr Président de la Fédération. L'assemblée était ouverte par le Commandant Patrick HEYRAUD, Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, qui demandait une minute de silence en mémoire des sapeurs-pompiers décédés depuis la dernière assemblée et plus particulièrement pour les cinq disparus de Lorient lors de l'accident sur l'autoroute et pour le sapeur savoyard mort en service commandé. Monsieur FONTENEAU, Conseiller Général et Maire d'Attignat, commune de 2400 habitants souhaitait la bienvenue à la centaine de congressistes présents et présentait sa commune dont le chef de centre est le Lieutenant Bob MARTIN qui avait la charge de l'organisation de la journée. Le secrétaire général, le Lieutenant Jean-Pierre MORAS qui la veille avait été élu Président de l'Union Départementale de l'Ardèche, présentait le rapport moral. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer et approuvait immédiatement le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2002 qui s'était tenue à Romans. Il faisait part d'une baisse de 1000 adhérents des effectifs de Rhône-Alpes, portant le chiffre à 27.465 à ce jour et comptabilisant 2.912 JSP. Le trésorier général, le Commandant Michel BACHELEY présentait le bilan financier qui était approuvé par l'assemblée. La cotisation était portée à 0,90 € pour 2004 (pour mémoire 0,85 € en 2003 et 0,80 € en 2002) La cotisation des JSP passait à 0,20 € pour 2004 (0,15 € en 2003) une cotisation étant instituée pour les anciens sapeurs-pompiers et qui a été fixée à 0,20 €. Les rapporteurs des commissions prenaient ensuite la parole, notamment le Capitaine Jean-Jacques GUERCHET, chargé de la Communication et le Lt-Colonel René PAILLOT, au nom des anciens sapeurs-pompiers. On apprenait au cours de cette assemblée que le Commandant Jacques PERRIN, Président de l'Union Départe-

mentale de l'Isère était proposé par l'Union Régionale Rhône-Alpes pour entrer au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, le vote devant intervenir au Congrès Fédéral de Bourg en Bresse en septembre prochain. Le Colonel Daniel ORY qui prenait la parole, faisait connaître à cet instant aux congressistes qu'il assistait pour la dernière fois à cette assemblée générale en tant que Président de la Fédération, son deuxième mandat de trois ans se terminant au prochain congrès de Bourg en Bresse.

Il était 11 heures 30 précises et l'on assistait à l'arrivée des personnalités du département :

- Monsieur Jean PEPIN, Sénateur-Maire de Bourg Péronnas et Président du Conseil Général de l'Ain, par ailleurs Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie de ce même département.
- Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ain représentant Monsieur Bernard TOMASINI, Préfet du département.
- Monsieur FONTENEAU, Conseiller Général et Maire d'Attignat.

Aux discours du Commandant Patrick HEYRAUD et du Colonel Daniel ORY succédaient ceux du Président du Conseil Général de l'Ain et de la représentante du Préfet. Après ces interventions, la musique départementale (batterie fanfare) des sapeurs-pompiers de l'Ain créée en 2002 et forte de 48 exécutants faisait une démonstration de ses qualités que tous pourront apprécier plus longuement au mois de septembre prochain au congrès fédéral de Bourg en Bresse où elle se produira. L'assemblée se terminait à 12 heures 30 et un apéritif était servi aux congressistes avant que ces derniers ne se dirigent vers le restaurant MARCEPOIL à Attignat ou un repas typiquement bressan leur était servi. La délégation iséroise conduite par son Président le Commandant Jacques PERRIN, comprenait le Lieutenant Jean-Luc GIRAUD 1^{er} vice-président, le Capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, le Lieutenant Guy COTTAZ trésorier général, le Capitaine Albert MILLET, les Lieutenants Jack NAVILLE, Gérard MOUNIER-VEHIER, Paul COLLOMB, Gérard GIROU-TRU, André BONNET, l'Adjudant-Chef Jean-

Louis ROLLAND, tous administrateurs ainsi que le Lt-Colonel René PAILLOT animateur régional des anciens sapeurs-pompiers et par ailleurs rapporteur de la commission fédérale des Anciens sapeurs-Pompiers de France.

La Rédaction,

Un feu de parking : le Philippeville

Sur le programme de formation hebdomadaire est inscrit : mise à l'eau du CSL (canot de sauvetage léger), essais d'aspiration.

Il fait beau, nous sommes au bord de l'Isère.

La matinée se termine, le ciel est bleu.

Soudain un panache de fumée obscurcit le centre-ville.

On se regarde.

Nous, « pompiers futés », comprenons rapidement les signaux de fumées.

Laissant sur place le matériel, nous parcourons en courant les deux ou trois cents mètres qui nous séparent de la caserne.

Le personnel du VSAB est parti à pied au Philippeville.

Situé à l'extrémité du jardin de ville, le Philippeville est un parking souterrain de trois niveaux. En façade, au rez-de-chaussée, un concessionnaire automobile y a installé ses locaux de « réparation minute ». Au centre, un passage réservé aux VL permet d'accéder aux deux autres niveaux. Le passage sépare le bloc administration/caisses des commerces.

Avec le rez-de-chaussée, le parking a une capacité de près de 500 places. L'ensemble est recouvert d'une toiture-terrasse végétalisée. Les abords arborés en font un lieu de passage agréable.

Je grimpe dans le fourgon qui remonte sur quelques dizaines de mètres l'avenue en contresens.

Le parking vomit des colonnes de fumées noires nauséabondes.

C'est un feu de voiture au deuxième sous-sol, les gardiens qui ont tenté de l'éteindre nous indiquent les accès.

Le premier sous-sol commence à se remplir de fumée, le deuxième est complètement inondé. Les portes vitrées donnant accès aux garages sont restées fermées, l'escalier et le hall du dernier niveau sont protégés des fumées, nous y déposons notre matériel.

Thierry et moi finissons de nous équiper de l'appareil respiratoire isolant et nous préparons à affronter les ténèbres.

Notre mission, trouver le véhicule en feu, installer un fil d'Ariane pour les prochaines équipes. Reliés par une longe, nous convenons de rester en contact physique. Le dispositif « d'hommes mort » est actionné du regard nous convenons du départ.

C'est Thierry qui est en tête, il progresse à tâtons dans la direction indiquée.

Le parking est immense, il ne semble pas être cloi-

sonné. Il est plein à craquer, on slalome entre les voitures pour trouver un passage.

Il fait chaud, on entend des bruits d'explosion mais on ne voit rien. On progresse doucement. Je tente de calmer ma respiration. Ai-je peur ? Non. Suis-je inquiet ? Sûrement.

La chaleur devient presque insupportable.

On s'arrête, on observe, on écoute.

On le devine. Ça y est, on le voit : un mur de flammes qui dansent.

Instant unique, une certaine excitation me gagne, nous sommes au cœur de l'action, les gaz distillent, les flammes sont rouges, vives, bien droites.

La bête est fière, belle, insoumise, rebelle. Le combat sera rude.

Impossible d'approcher plus, nous amarrons la ligne guide et regagnons la montée d'escaliers.

On explique ce que l'on a vu : deux, peut-être trois voitures sont la proie des flammes...

Le personnel d'un deuxième fourgon arrivé en renfort entreprend d'installer le matériel d'extinction dans le colimaçon par lequel passent les voitures. Discussions, argumentations c'est finalement par l'escalier que les tuyaux sont établis. Une division est installée au dernier niveau. Gérard m'envoie chercher le tableau de marquage. J'inscris scrupuleusement le nom des binômes, les heures d'engagement, les pressions des bouteilles.

L'établissement de la LDV 500 se fera dans des conditions rendues difficiles par la fumée de plus en plus épaisse. Quatre tuyaux serpentent entre les voitures.

Une équipe est engagée depuis de longues minutes, j'attends son retour. Des bruits sourds, des crépitements proviennent du pays des ombres mouvantes...

Le binôme de sécurité est près à intervenir.

Des lampes arrivent du néant. Les bandes réfléchissantes des tenues en textile me permettent de localiser mes collègues. Je perçois distinctement le sifflet des bouteilles d'air. Ils sont sur la réserve.

Dès les consignes passées, un autre binôme s'engage.

Pour repousser la fumée et les gaz chauds qui se répandent dans la montée d'escalier, un électro-ventilateur est installé. L'éclairage de sécurité du parking fonctionne toujours mais happée par la fumée, les blocs de secours disparaissent aux yeux des sauveteurs. Pour qu'ils puissent retrouver plus facilement la sortie, on place un projecteur.

D'autres équipes se préparent. La concentration se lit sur les visages. Même si quelques boutades sont

échangées, tous mesurent le danger, mais aucune trace de panique ne transparaît. Je ressens au contraire des gens déterminés, maîtrisant parfaitement leur technique.

Là-bas le feu fait rage. Au plafond des rouleaux de flammes crachent des langues de fumées noires, mortelles. Il faut apprendre l'humilité se baisser, arroser...

Dans la fournaise, l'eau se vaporise et inflige aux sauveteurs la piqûre de mille dards brûlants. Les flammes sont parfois vertes, bleues, menaçantes...

En pareille circonstance, on craint toujours de se trouver face à un véhicule au GPL ou à un VL d'artisan transportant des bouteilles d'acétylène. Alors d'instinct on cherche le refuge d'un pilier en béton.

Sous l'effet de la chaleur, les pneus explosent, les réservoirs de carburant fondent. Les flammes courent sur le sol, le feu se propage...

Alain qui fait le relais entre le point d'attaque et nous, réclame une extinction à l'eau dopée. Un tapis de mousse facilite l'action des sauveteurs mais il faudra de longues minutes et plusieurs équipes pour stopper toute propagation.

Pendant que nous sommes engagés à l'extinction, d'autres équipes effectuent des reconnaissances pour s'assurer que personne n'ait été piégé dans le parking...

Le feu semble éteint, tout le monde se replie à l'air libre.

À l'entrée du parking une foule compacte se forme. Il y a des curieux, des personnes qui veulent récupérer leur véhicule, la presse est là aussi. Je me libère du poids de l'ARI, quitte ma cagoule, respire goulûment.

Notre fourgon est alimenté au poteau d'incendie juste à l'entrée du parking, David, le conducteur gère le matériel. Il me tend une bouteille. Je suis déshydraté.

Deux ou trois FPT, des VSAB, la Cellule d'Éclairage Ventilation, plusieurs véhicules d'officiers, je ne m'étais pas rendu compte qu'il y avait autant de pompiers sur place. J'apprends que plusieurs personnes ont été intoxiquées par la fumée. Probablement des employés, ils sont placés sous oxygène. On me dit que tout à l'heure la fumée était tellement importante que même les immeubles avaient disparu...

Je donne un coup d'œil à la fenêtre du standard où j'imagine le téléphoniste s'affairer sur son pupitre, rageant de ne pas pouvoir prendre part de façon plus active à l'intervention.

Je vais saluer les collègues des autres centres de secours.

Tous les casques ne brillent pas du même éclat.

Certains n'ont plus d'éclat du tout. Ils sont couverts de suie grasse.

Les visages aussi sont maculés, comme recouverts de peinture de guerre. Parfois, enfin débarrassés du masque de l'ARI, on ne résiste pas à la tentation de se gratter de s'éponger sans quitter les gants.

Insidieuse, la fumée s'est répandue partout, sous les cagoules, dans les plis des cols.

Dans le ciel, la fumée crachée par les puissants ventilateurs commence à blanchir, je m'accorde une brève incursion dans l'ancre de la bête. Il fait encore chaud mais le voile opaque qui se déchire laisse entrevoir les dégâts.

Sept voitures sont calcinées. Combien sont-elles endommagées ?

La structure du parking semble avoir beaucoup souffert. Un bloc de béton s'est décroché du plafond et a complètement écrasé une voiture : probablement celle qui est à l'origine du sinistre.

Des éléments métalliques supportant l'éclairage sont tordus, des guirlandes de plastiques calcinés pendent du plafond, les extincteurs ne sont plus que masse difforme, quant aux RIA, les tuyaux ont complètement fondu...

Univers de désolation.

J'ai une pensée pour ceux qui ont vécu la tragédie du Mont Blanc.

Les policiers font les premiers relevés, auditionnent les témoins. Ils ont rapidement la confirmation qu'il s'agit bien d'un feu accidentel.

Des curieux franchissent les bandes réfléchissantes qui déterminent un périmètre de sécurité. Ils sont rapidement refoulés.

À la sempiternelle question, quand pourrais-je récupérer mon véhicule, nous nous contentons de répondre que là-bas, l'air est encore irrespirable, et que les dégâts semblent importants.

Un officier supérieur de sapeur-pompier prépare une conférence de presse. Dès que possible les journalistes seront invités à visiter le théâtre de nos opérations.

J'abandonne mes collègues pour me rendre à la visite médicale d'aptitude. Shampooining à l'Ajax, armé d'un tampon à récurer à vaisselle en guise de gant de toilette, j'efface les traces de l'affrontement. Perfide, l'odeur de brûlé me colle à la peau.

Double dose de parfum des îles, des vêtements propres, un sandwich rapidement avalé et me voici, malgré une certaine fatigue et quelques traces d'usure, stigmates d'une carrière déjà bien remplie, déclaré apte pour le service...

Michel REILLE

Centre de secours de Grenoble



L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS

G.I.E. Roussillon GIE de

la Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Rhodia Rhodia

Intermédiaires

Silicones

Acétol

Rhodia

Aventis

Eco Services

Animal Nutrition

Aqueris
Paris

Europhos

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36

ISDH
UN HABITAT POUR TOUS

UN SAVOIR-FAIRE
FONDÉ SUR LA
CONSTRUCTION ET LA
GESTION DE PLUS DE
15 300 LOGEMENTS,
FOYERS, COMMERCES,
GARAGES.

Correspondance : B.P. 128
38431 ECHIROLLES Cedex
Tél. 04 76 68 39 39
Fax 04 76 68 39 32

VINCI
PARK

P | 8 parcs à Grenoble

Vous accueillent 24h/24

Denfert Rochereau	04 76 87 77 25
Europole	04 76 70 37 37
Hoche	04 76 43 08 63
Lafayette	04 76 42 73 66
Musée	04 76 54 72 14
Philippeville	04 76 87 34 64
Terray	04 76 70 06 36
Verdun	04 76 44 70 74



Véhicules anti-incendie et de Secours
Simulateurs de feux



182, rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 17 18 00 - Fax 02 40 17 18 60
E-mail : contact@sides.fr - <http://www.sides.fr>



Une fanfare départementale des sapeurs-pompiers dans l'Isère ?

POURQUOI-PAS !

La création d'une fanfare départementale des sapeurs-pompiers dans l'Isère recueille actuellement l'avis favorable de toutes les instances qui sont prêtes à s'investir et à investir pour sa réalisation.

Sans remettre en cause l'existence des cliques ou musiques actuellement en place qui sont fort appréciées et dont les éléments pourraient se

joindre à celle à créer, il est fait appel à tous ceux que ce genre d'activité intéresse et qui pourraient bénéficier, s'ils sont profanes, d'une formation en clique pour s'intégrer à celle-ci.

Un quota pourrait même être réservé à des non sapeurs-pompiers, qui, en fonction de leur expérience, seraient susceptibles de renforcer et animer à son début cette musique départementale.

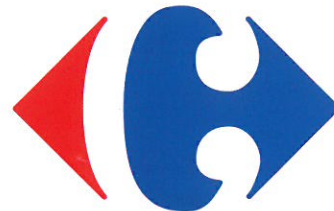
Toute candidature est à adresser au Président de l'Union Départementale, BP. 97 - 38243 Meylan cedex 1.

De nombreux départements, par leurs Unions se sont dotés de cet organe particulièrement représentatif et de nouveau très apprécié du public qui ne lui trouve plus ce côté ringard qui avait conduit à la disparition de ces ensembles.

Les défilés populaires s'en trouvent très souvent améliorés et les applaudissements qui s'ensuivent lorsqu'ils défilent, démontrent bien, s'il était nécessaire de le souligner, que ces ensembles déclenchent un enthousiasme communicatif.



Carrefour



SAINT-ÉGRÈVE



AUTOROUTE DE LYON - SORTIE ST-ÉGRÈVE NORD

Le capitaine Robert Maurinaux a pris sa retraite

Après 26 années de commandement, le capitaine Robert MAURINAUX a fait comme l'on dit, valoir son droit à la retraite.

Entré au corps de Domène en 1960, il en était devenu le chef de centre en 1976, tout ça parce qu'en 1956, attiré par la fonction de sapeur-pompier, il entre à la clique du corps en tant que clairon.

Pas décidé à en rester là, il s'implique encore plus dans l'action et gravit un à un les échelons de la promotion.

Avec le grade d'Adjudant il accédera au poste de chef de corps en 1976, il devient sous-lieutenant en 1979 et Lieutenant en 1981, année qui le voit stagiaire à la prestigieuse école des officiers volontaires de Chaptal à Paris.

Il sera par ailleurs à l'initiative de la création en 1985 de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui lui a rendu un vibrant hommage à l'occasion de sa cessation d'activité.

Titulaire de toutes les distinctions il a reçu la médaille du Mérite de l'Union Départementale de l'Isère en 1995 pour son attachement à cette institution dont il a longtemps été administrateur et siège à ce jour au Comité d'Honneur.

Il a quitté le corps de Domène devenu le Centre d'Incendie et de Secours Belledonne, et c'est au cours d'une sympathique mais émouvante cérémonie que les honneurs lui ont été rendus à la salle des fêtes de Domène le vendredi 29 novembre 2002.

Dans un discours empreint de sincérité et d'émotion le Lieutenant Claude CASTELLANI qui était son adjoint et fut auprès de lui pendant près de 30 années, et qui lui succède comme chef de centre, rappela les grands moments de la carrière de Robert MAURINAUX, soulignant avec humour son entier caractère, son entêtement à voir aboutir les projets et notamment la création d'une nouvelle caserne, vœu qui finira par être exaucé à sa grande satisfaction.

Monsieur Michel SAVIN, Conseiller Général et Maire de Domène, sut au nom de la collectivité

remercier le Capitaine MAURINAUX pour l'action et le dévouement déployés par lui pendant près d'un demi-siècle au service de la collectivité, lui rappelant que si le corps se séparait officiellement d'un chef peu commun, les élus et personnel de la commune auraient toujours un grand plaisir à travailler avec lui encore quelques années au sein des services de la mairie.

Pour une dernière fois en tant que chef de centre, et en termes chargés d'une légitime émotion, Robert MAURINAUX remercia tous ceux qui lui avaient fait l'honneur d'assister à cette cérémonie, rappelant qu'après 42 années de service dont 26 comme responsable, après avoir mûrement réfléchi il avait décidé de passer la main à celui qui fut son adjoint mais aussi son ami pendant toute cette vie au service des autres.

Claude CASTELLANI, se plut-il à rappeler, remplit toutes les conditions pour être un grand chef de corps épaulé par les lieutenants Pierre Yves LEMAIRE et Yvan WOLOSZYN, et qui sauront cultiver l'héritage qu'il aura laissé au corps, comme le rappelait précédemment Michel SAVIN Conseiller Général et Maire de Domène.

De nombreux sapeurs-pompiers avaient tenus à s'associer à cet hommage dont le Colonel Hervé ENARD conduisait la délégation.

A ses côtés se trouvait le Commandant Bernard SUCHET, commandant du Groupement 4, le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS ancien Directeur Départemental et le Lt-Colonel François COLOMBINO.

Monsieur François BROTTE député, ainsi que Monsieur Alain CHAPLAIS Conseiller Général et Président du Conseil d'Administration du SDIS étaient présents, comme la plupart des maires du secteur, et les anciens maires de Domène.

La Gendarmerie Nationale était présente, la Police Municipale et de nombreux chefs de services de la ville de Domène assistaient à la cérémonie.

L'Union Départementale était représentée par son



Michel SAVIN
Maire de Domène
Conseiller Général

Le Lieutenant Claude CASTELLANI
Chef du Centre d'Incendie et
de Secours "Belledonne"

Ont le plaisir de vous convier à la réception organisée en l'honneur du départ à la retraite du Capitaine honoraire Robert MAURINAUX le :

Vendredi 29 novembre 2002
à 18h30
Salle des Fêtes de Domène

En présence du :
- Colonel Hervé ENARD, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Commandant Bernard SUCHET, Inspecteur adjoint du Service Départemental, Chef du groupement 4

MAIRIE DE DOMÈNE - 38420 Domène - Tél. 04 76 77 23 81 - Fax : 04 76 77 38 34 - Email : info@ville-domene.fr www.ville-domene.fr

Président le Commandant Jacques PERRIN, accompagné du Lieutenant Jean-Luc GIRAUD 1^{er} vice-président, du Lieutenant Michel PUGNOT vice-président du secteur Sud-Isère, du Commandant Robert RIOTTON, les lieutenants Jean-Pierre MEYRIEUX, Robert COQUET et Jean-Louis ROLLAND administrateurs, les Capitaines Claude SPERONE, Gilbert BONIN, André GIORDANO, les lieutenants Pierre CROIZAT, Armand BERNARD membres du Comité d'Honneur de l'Union Départementale.

Madame Liliane SCHMITT secrétaire administrative de l'Union assistait à la cérémonie.

La Rédaction de la revue « **Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère** » adresse tous ses remerciements au Capitaine Honoraire Robert MAURINAUX pour son action passée et le dévouement dont il a fait preuve et lui souhaite une longue et sympathique retraite bien méritée.

La Rédaction,



VIENNE POIDS LOURDS



À VOTRE SERVICE
JOUR & NUIT

- DÉPANNAGE
- REMORQUAGE
- ACCIDENTS ROUTIERS
- LEVAGE
- MANUTENTION

GARAGE AGRÉÉ AUTOROUTES : ASF - A7 Nord - A7 Sud - A46 - A47
☎ JOUR : 04 74 85 79 30 (Lignes groupées)

Siège social : 28 place de l'Hôtel de Ville - 38200 VIENNE

Mr. Bricolage
La Jardinerie



- BRICOLAGE
- DÉCORATION
- JARDIN
- MATÉRIAUX
- ANIMALERIE

Quartier de l'Isle
Vienne Sud
Tél. 04 74 31 55 49
Fax 04 74 85 70 29
Ouvert de 9h à 19h30
sauf dimanche

Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère



Comité d'organisation
du congrès départemental
de l' U.D.S.P 38



Samedi 21 Juin

14 h00 : table ronde autour de la maîtrise des risques industriels.
Amphithéâtre de l'I.U.T G.E.A espace St Germain,
avenue général Leclerc - Vienne.

21 h00 : bal des sapeurs-pompiers et Karaoké
Manège espace St Germain à Vienne.

Dimanche 22 Juin

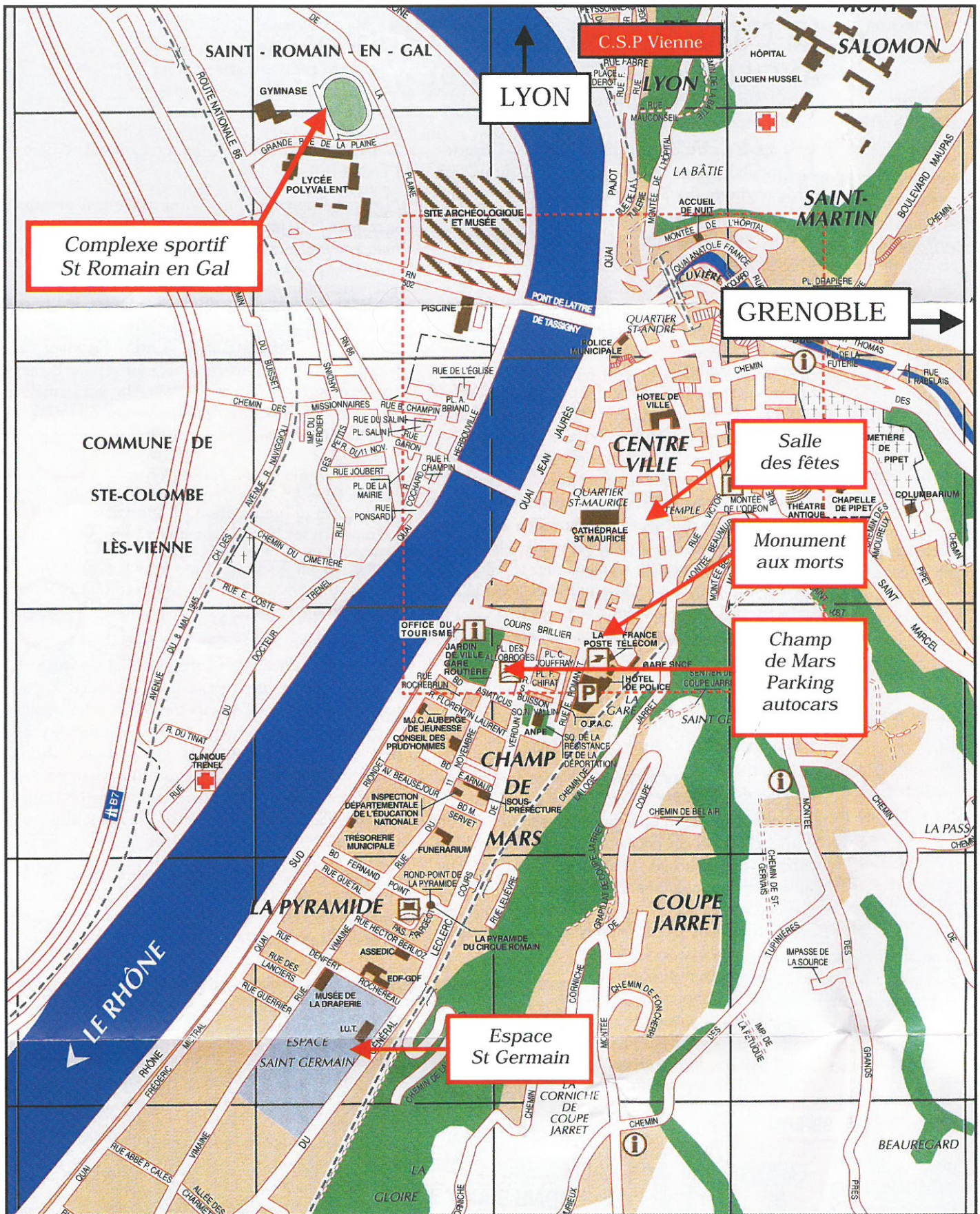
- 7 h00 : commission des anciens sapeurs - pompiers - salle des fêtes de Vienne.
7 h00 : concours de manoeuvre adultes - stade de St Romain en Gal.
8 h00 : concours de manoeuvres et compétitions sportives
des jeunes sapeurs - pompiers - stade de St Romain en Gal.
8 h00 : accueil des congressistes de l'U.D.SP 38 - salle de fêtes de Vienne
8 h30 : assemblée générale de l'U.D.SP 38 - salle des fêtes de Vienne.
10 h30 : accueil des autorités - salle de fêtes de Vienne.
11 h15 : passation du drapeau de l'U.D.SP 38 - cours Brillier à Vienne.
11h20 : dépôt de gerbes - monument aux morts - cours Brillier à Vienne.
12 h00 : palmarès, remise des récompenses - stade de St Romain en Gal.
13 h00 : vin d'honneur et buffet froid - stade de St Romain en Gal.
14 h30 : dispositif préparatoire au défilé - cours Brillier - Vienne.
15 h30 : fin du défilé.

RESERVATIONS :

- table ronde autour de la maîtrise des risques industriels et visite touristique le samedi après-midi
- bal des sapeurs-pompiers le samedi soir
- assemblée générale et buffet froid le Dimanche

Centre de Secours Principal de Vienne BP 13 38206 Vienne Cedex.
E.mail : vienne.secretariat.g1@sdis38.fr

N.B : Ce programme est susceptible d'être modifié à l'initiative des organisateurs.



Complexe sportif
St Romain en Gal

Salle
des fêtes

Monument
aux morts

Champ
de Mars
Parking
autocars

Espace
St Germain

Que sont-ils devenus ?

LE COMMANDANT PIERRE LANGLAIS, ANCIEN CHEF DE CORPS DE VIENNE.

Dans le cadre du prochain Congrès Départemental qui va se tenir les 21 et 22 juin 2003 sur le territoire du Groupement n°1, entre Vienne et Chasse sur Rhône, il nous a paru utile de rappeler que celui de 1993 s'était déjà tenu à Vienne et que son organisation avait reposée sur les épaules du Commandant Pierre LANGLAIS alors Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Vienne mais aussi Administrateur de notre Union Départementale. Dix années se sont écoulées et à la veille du congrès de 2003, il nous a paru intéressant et sympathique de rappeler ce fait et de rencontrer celui qui est toujours membre du Comité d'Honneur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Le sachant retraité, nous étions aussi curieux, bien que nous nous en doutions, de connaître sa nouvelle vie et savoir comment il pouvait occuper ses journées !... Avant d'en arriver là, un bref rappel de sa vie professionnelle n'était pas inutile, d'autant que celle-ci, vous allez le voir, a été prodigieusement active. Devenu JSP en 1950 à l'âge de 14 ans, (il est né à Vienne le 10 juillet 1936) le jeune Pierre intègre comme sapeur-pompier volontaire en 1952 à l'âge de 16 ans, l'effectif du Corps de Vienne alors dirigé par le Commandant Joseph GOUBET qui fut un mentor particulièrement apprécié du jeune débutant et le restera encore longtemps dans la suite de sa carrière.

C'est le début d'une aventure prometteuse, interrompue de novembre 1956 à février 1959 pour des obligations militaires dont près d'une année passée à Sidi-Bel-Abbès en Algérie au 129^e Régiment d'Infanterie. Revenu à la vie civile, il retrouve son activité et change rapidement de statut pour devenir sapeur-pompier professionnel. Gravissant les échelons, accumulant les formations, diplômes, spécialités, il devient officier en 1970 et adjoint au Chef de Corps de l'époque, le Capitaine Jean-Pierre DIDIER, lequel avait succédé au regretté Capitaine Jean CONTE, décédé en service commandé lors de l'explosion de la raffinerie de Feyzin le 4 janvier 1966. Le Capitaine Jean-Pierre DIDIER ayant été muté à l'Inspection Départementale à Seyssinet-Pariset, Pierre LANGLAIS devient commandant du Centre de Secours Principal de Vienne et cumule les fonctions d'Inspecteur Adjoint au Directeur

Départemental d'alors, le Lt-Colonel Gilbert PLANTIER.

Nommé Capitaine puis Commandant, il prendra sa retraite le 10 juillet 1996 après 21 années de commandement, entrant dans le livre des records de durée dans cette fonction à Vienne.

En 1990, M. Jean-Paul PROUST, Préfet de l'Isère (actuel Préfet de Police de Paris) lui avait remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Ce sont donc 44 années au service de ses concitoyens que Pierre LANGLAIS aura finalement accomplies. Bon sang ne saurait mentir, ses deux fils sont aussi devenus sapeurs-pompiers professionnels.

Jean-Michel né en 1963 est Commandant et chef du Centre d'Intervention d'Annecy en Haute-Savoie dont les locaux sont situés à Epagny.

Olivier né en 1970 est sous-officier, actuellement affecté au service d'intervention du célèbre tunnel sous le Mont-Blanc.

Résidant sur la rive droite du Rhône dans la charmante commune de St Romain en Gal, les qualités humaines de ce citoyen pas ordinaire n'étaient pas passées inaperçues aux yeux des édiles municipaux et c'est tout naturellement en 1995, histoire de préparer sa retraite lui avait-on dit, qu'il est sollicité pour entrer au conseil municipal. Il devient un des élus de cette commune, allant même jusqu'à occuper jusqu'à l'an 2000 la charge d'adjoint aux travaux.

C'est au cours de cette année que le maire de la commune, M. Denis LEVARD, décède et tout naturellement sur la demande des membres du Conseil Municipal et à leur unanimité, que Pierre



Pierre Langlais devant la mairie de St-Romain-en-Gal

LANGLAIS devenu retraité, accepte d'assurer la fonction de maire pour la dernière année du mandat qui reste à courir. Sa vie de sapeur-pompier lui ayant appris à prendre des décisions dans l'urgence, il avait fait sienne une devise du regretté Haroun TAZIEFF « *D'abord répondre oui, réfléchir ensuite* »

Ce qui fut fait pour l'immédiat, mais n'était que le prélude à ce qui allait se passer plus tard. En avril 2001 il était de nouveau sollicité.

Réélu dans la foulée il occupe depuis cette date, avec passion et enthousiasme, le fauteuil de premier magistrat de cette commune de 1660 habitants qui est intégrée au Parc du Pilat et bénéficie de ce fait d'un environnement naturel protégé.

Proche de Vienne, la commune de St Romain en Gal bien qu'étant située dans le département du Rhône, fait partie de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et tout naturellement Pierre LANGLAIS a été élu vice-président de cette collectivité territoriale, ayant en charge le Développement Economique et le Tourisme.

Commune siège de nombreux équipements communautaires, St Romain en Gal possède des vestiges Gallo-Romains à ciel ouvert de grande valeur archéologique qui lui confèrent une renommée touristique indéniable, ainsi qu'un musée de renommée internationale accolé au site.

Une magnifique piscine olympique a été construite en bordure de ce fleuve majestueux qu'est le Rhône et qui est lui même longé sur sa rive gauche par la célèbre nationale 7 si bien chantée par Charles TRENET.

Un important complexe sportif, où se dérouleront d'ailleurs les épreuves sportives de notre congrès départemental, est proche du Lycée Polyvalent qui accueille 1500 élèves de toute l'agglomération.

Enfin, une zone de loisir va voir le jour sur le site de l'île Barlet qui fut autrefois un lieu privilégié de

détente pour de nombreux viennois et ceci en bordure de la nationale 86 qui traverse St Romain en Gal de part en part.

Cette nationale 86 étant, il faut le savoir, elle aussi une autre route mythique sur la rive droite du Rhône en direction du Sud-Est et de la Méditerranée.

Vous l'aurez compris, les occupations ne manquent pas à Pierre LANGLAIS qui s'est investi dans cette nouvelle fonction avec la même détermination, le même enthousiasme, la même responsabilité que lorsqu'il dirigeait le Centre de Secours Principal de Vienne, animait les Jeunes Sapeurs-Pompiers dont il faut aussi le rappeler la première section fut créée en France et plus particulièrement à Vienne en 1942 et on l'a vu, qui fut aussi le point de départ de son incroyable et fructueuse carrière.

Son emploi du temps ne lui laisse que peu d'instants pour s'occuper de son jardin qu'heureusement, Michelle son épouse, a pris en charge comme des tas d'autres choses que ce retraité a du finalement délaissier pour être au service de ses concitoyens.

Il a bien voulu nous accorder un bon moment dans son bureau de la mairie pour bavarder de toutes ces époques et à travers l'évocation qu'il faisait de ses souvenirs, la nostalgie, cela se voyait sans peine sur son visage, était aussi au rendez-vous.

Nous qui lui avons souhaité une paisible retraite lorsqu'il fêta son départ en juillet 1996 en sommes pour nos frais, vous avez pu vous en rendre compte avec ce qui précède.

Car de paisible il n'en a toujours rien été jusqu'à maintenant, la vie publique étant aux dires de l'élu qu'il est devenu, passionnante c'est certain, mais lourde à gérer, exigeant une vigilance de tous les instants et qui nécessite d'avoir un caractère bien trempé, caractéristique que nous savions qu'il possédait et dont il avait déjà largement fait la démonstration dans sa vie professionnelle passée.

C'est un homme aujourd'hui véritablement heureux que nous avons rencontré et qui s'est même laissé aller jusqu'à nous dire « *on ne possède véritablement rien d'autre que ce que le bonheur vous donne* ». Et ce bonheur, on sent qu'il en profite pleinement comme il profite du jour présent.

La Rédaction de la Revue « **Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère** » réitère au Commandant Pierre LANGLAIS leur collègue, au Maire de St Romain en Gal en une seule et même personne, tous ses vœux de réussite dans son action municipale et lui souhaite à défaut d'une retraite paisible, de pouvoir jouir encore longtemps de ce bonheur qui est le sien maintenant et dont il a su si bien nous parler.

La Rédaction,



Le maire en conférence avec son adjoint

**ALIMENTATION NATURELLE
BIOLOGIQUE ET DIÉTÉTIQUE**
Soins et cosmétiques naturels

Régime et Santé

M^{me} F. ELDIN

22, place Miremont - 38200 VIENNE

 **04 74 85 06 88**

MULTIPLEXE "AMPHI"

- 8 salles • 1500 places • Ecrans géants •
 - Son numérique • Parking gratuit •
 - Bar • Comptoir Confiserie • Sandwicherie •
- Possibilité de location pour conférences

Tél. Répondeur
08 92 68 38 80



Tél. Bureau 04 74 53 23 65

la passion de l'immobilier

FONCIA

FONCIA L'IMMOBILIÈRE



4 métiers
adresses pour mieux **ACHETER** ■ **VENDRE** ■ **LOUER** ■ **GÉRER**

VIENNE
70, rue Victor-Hugo
04 74 31 43 43

PÉAGE-DE-ROUSSILLON
94, rue de la République
04 74 29 04 44

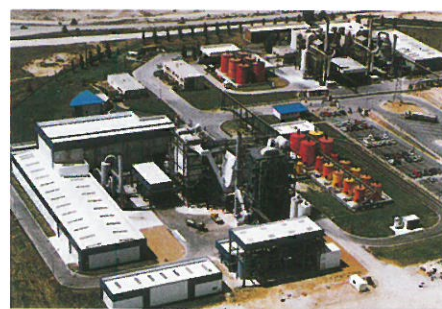
ST-SYMPHORIEN-D'OZON
28, av. de la Colombière
04 78 02 97 61

BOURGOIN-JALLIEU
98, rue de la Liberté
04 74 28 04 96



Fasson Roll Europe
38560 Champs-sur-Drac

Matériaux Auto-Adhésifs pour
Arts Graphiques
Tél. 04 76 33 76 33




Trédi
Séché global solutions

**Centre d'incinération
de déchets industriels**

Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97
E-mail : tred38@wanadoo.fr



Dans la rubrique : que font-ils quand ils ne sont pas sapeurs-pompiers ?

Le Congrès Départemental des 21 et 22 juin prochain se déroulera sur le territoire du Groupement n°1 et plus particulièrement entre Vienne et Chasse sur Rhône (les épreuves sportives se déroulant sur la rive droite du Rhône à St Romain en Gal).

Dans cette revue figure un rappel de la carrière et de l'activité actuelle de celui qui avait organisé le congrès de 1993 sur ce même territoire le Commandant Pierre LANGLAIS. Il nous a paru singulier de parler cette fois d'un des organisateurs du congrès de 2003 et plus particulièrement de la partie que la plupart connaissent moins bien de lui. Il s'agit du Lieutenant Jean-Pierre CRINER, chef du Centre de Chasse sur Rhône et Administrateur de notre Union Départementale. Bien encore trop jeune pour que l'on évoque sa carrière de sapeur-pompier pourtant déjà bien remplie, c'est vers un autre domaine que la Rédaction de la Revue « Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » s'est intéressée. Voisin de naissance des berges du Rhône, berges d'un fleuve célébré par Frédéric Mistral et qui était l'autoroute fluviale entre la Méditerranée et Lyon, dans un pays traditionnellement voué aux sports aquatiques, le jeune Jean-Pierre CRINER ne peut faire autrement que s'intéresser à eux. Ces sports ont par ailleurs

entraînement, la motivation, ces sauveteurs pratiquaient des sports adaptés et utilisaient leur moyen de sauvetage type qu'est la barque à fond plat bien connue des marinières. Jean-Pierre CRINER a donc pratiqué pendant plus de 17 années ces sports où il a excellé, notamment en course de barques puisqu'il fut champion de France en 1971 et deux fois sous-champion de France en 1972 et 1973 et une fois 3ème en grand fond à quatre rameurs. Parallèlement à cette activité sportive Jean-Pierre CRINER a pratiqué avec bonheur la joute nautique, sport spécifique des bords du Rhône et qu'on rencontre aussi dans le Languedoc à Sète sous une autre forme, car chaque région a ses règles ancestrales. C'est ainsi qu'il a été champion de France en junior léger en 1971, champion de France senior léger en 1972, 73, 74, 75, 77, 78, finissant troisième en 1976 et 1979. Après la pratique active il a été entraîneur pendant dix ans de ces deux spécialités à Chasse sur Rhône. Sportif éclectique, il a été pendant quatre années en junior, trois années en senior, goal ou arrière dans l'équipe locale de water-polo, devenant avec elle champion du lyonnais en 1970. Jean-Pierre CRINER a aussi touché au rugby par le biais de l'école du Club Sportif de Vienne, spécialité qu'il a pratiquée pendant deux ans en universitaire à Lyon. Toujours impliqué dans la vie associative, il est Président depuis dix ans des Sauveteurs de Chasse sur Rhône et membre du Comité directeur de la ligue Rhône-Alpes et se trouve être membre de la FFJSN (Fédération Française de Joutes et Sauvetage Nautique) dont il est Président de la Commission Sportive. Il vient par ailleurs de mettre en place à ce titre le brevet d'éducateur sportif national pour l'ensemble des Joutes et Barques. Vous l'aurez compris, les loisirs de Jean-Pierre CRINER ne lui laissent que peu de temps pour se distraire et même si sa modestie aura été mise à rude épreuve par ces quelques lignes, (dont les renseignements sur son passé ont été obtenus à son insu il faut le préciser), on sait que l'homme ne pourrait pas vivre dans la quiétude et la tranquillité. Nous croyons savoir aussi que c'est ce qui le rassure et lui donne le dynamisme qui l'anime. La nouvelle caserne que les sapeurs-pompiers de Chasse sur Rhône viennent d'occuper au cours du premier trimestre de cette année a été aussi une part importante de ses préoccupations en 2002. En félicitant Jean-Pierre CRINER de son passé sportif de haut niveau et de sa vie de sapeur-pompier actif dans sa commune, la Rédaction de la revue « Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » lui souhaite encore plein de réussite dans ses prochaines entreprises, car il n'est pas du genre à se laisser bercer par le clapotis de l'eau sur le bord d'attaque de sa barque de sauvetage qui figure aussi, on l'a constaté, en bonne place dans les locaux du casernement.

La Rédaction,



Jean-Pierre CRINER en position de pointeur, méthode givordine



Course de barque à l'harpie

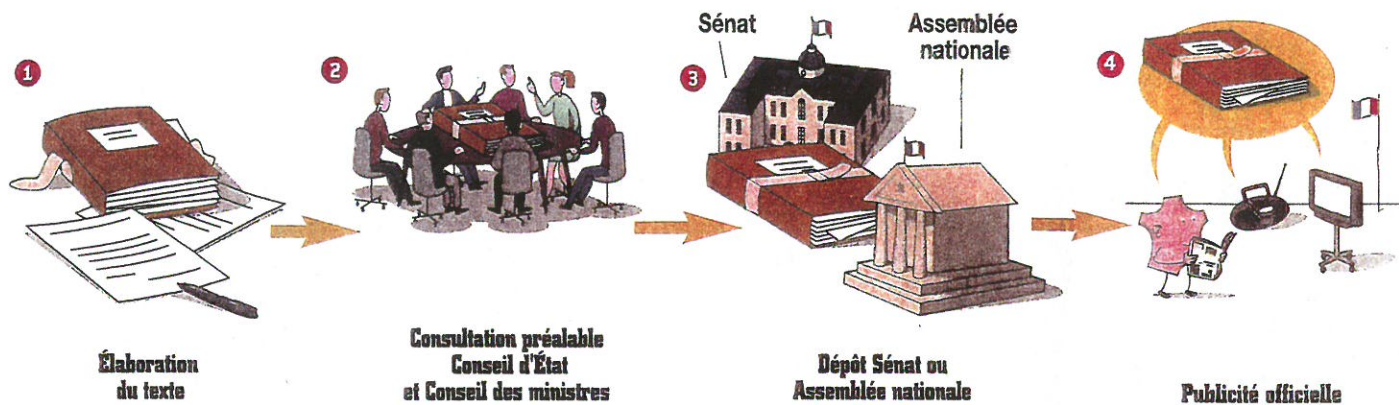


Au cours d'une réunion de la FFJ.S.N.

une connotation de secours à laquelle il est sensible au sein de la « Fédération Française de Joutes et Sauvetage Nautique » comme son nom l'indique bien. Il faut dire que la région, jusqu'à une époque où le Rhône n'avait pas été discipliné par la technique, envahissait régulièrement la commune et celles d'en face, nécessitant des sauveteurs bénévoles à l'image de ceux bien connus du Sauvetage en mer. Pour maintenir l'esprit, la pratique, l'en-

NAISSANCE D'UNE LOI

Focus sur le cheminement d'un projet de loi...



1 ÉLABORATION D'UN TEXTE

Appelé Projet de loi (PL) quand il est à l'initiative du 1^{er} ministre (du gouvernement) et Proposition de loi (PPL) quand il est à l'initiative d'un (ou plusieurs) parlementaire(s).

Condition financière obligatoire : le PL ou PPL (ou l'un de ses articles) ne doit pas avoir pour conséquence de réduire les ressources publiques, de créer ou d'aggraver une charge publique (sinon il est rejeté).

2 CONSULTATION PRÉALABLE AU DÉPÔT

L'auteur du PL ou de la PPL doit donner son texte en consultation pour avis au Conseil d'État (qui agit alors comme conseil du gouvernement), et pour délibération en Conseil des ministres.

3 DÉPÔT DU PL OU PPL

Le PL (ou le PPL) peut être indifféremment déposé en première lecture devant l'Assemblée nationale (AN) ou le Sénat (S).

Exceptions : obligatoire- ment en 1^{er} devant AN = loi de finances et loi de financement de la Sécurité sociale
Priorité du Sénat = tous les textes qui intéressent l'organisation des collectivités locales ou leurs finances.

4 PUBLICITÉ OFFICIELLE

Impression d'un rapport et envoi à la commission permanente (6 commissions) ou spéciale (créée spécifiquement pour ce rapport)

5 EXAMEN DU TEXTE EN PREMIÈRE LECTURE

Par l'une ou l'autre des deux assemblées — trois étapes :

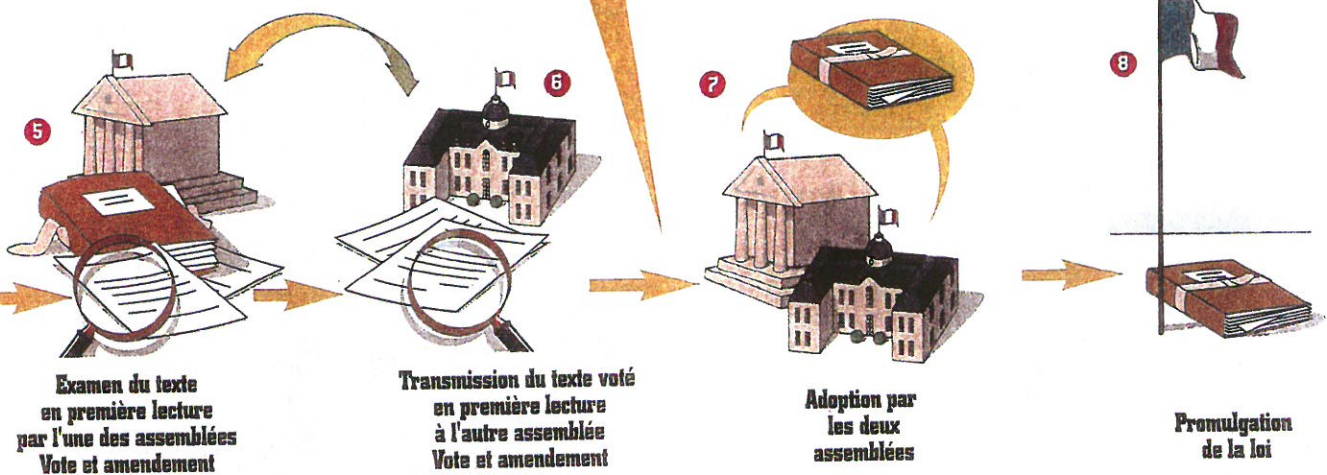
- 1^{re} étape : examen du texte par la commission [choix d'un rapporteur pour rédiger un rapport sur le texte et le présenter en séance].
- 2^e étape : inscription à l'ordre du jour [l'ordre du jour appartient au gouvernement mais le Parlement peut annexer un ordre du jour complémentaire].
- 3^e étape : discussion en séance

Deux phases :

- 1/ une phase d'examen général (présentation du projet/ parole au gouvernement/ parole au rapporteur/ parole aux députés qui le souhaitent et se sont inscrits).

PROCÉDURES SPÉCIALES

- la **procédure allégée** : lorsque le texte est plus technique que politique. Débat bref sur le texte, amendements simplifiés et adoption automatique des articles sans amendement. Un droit "d'opposition" exercé permet de revenir à la procédure de droit commun.
- le **vote bloqué (= vote unique)** : le gouvernement demande à l'Assemblée de voter en bloc, tout ou partie du texte, avec les seuls amendements présentés ou acceptés par lui (mais le débat peut porter sur tous les autres amendements).
- la **responsabilité du gouvernement** : elle peut être engagée à tout moment du débat devant l'AN. Si aucune "motion de censure" n'est déposée dans les 24 heures (par 10 % au moins des députés), le texte sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité est adopté.



2/ une phase d'examen détaillé : débat (5 minutes par orateur), article par article, avec leurs amendements (proposés par la commission, le gouvernement, les parlementaires). L'ordre d'examen des amendements est important, puisque tout amendement adopté entraîne automatiquement l'annulation de tous les autres.

- Le vote
Vote de l'article (éventuellement amendé) à main levée.
Vote (mise aux voix) de tout le texte, lorsque tous les articles et amendements ont été votés.

6 TRANSMISSION DU TEXTE VOTÉ EN 1^{ÈRE} LECTURE À L'AUTRE ASSEMBLÉE

- Même procédure.

7 LA NAVETTE

Pour être définitif, le texte doit être voté de manière identique par les deux assemblées. Toute différence (même un article) entraîne des allers-retours entre les deux chambres, appelés "navettes". Il peut y avoir autant de lectures que nécessaire (deux, trois, quatre, etc.)

Deux cas

1/ Adoption du texte par le S et AN dans des termes identiques = le texte est "définitif".
2/ des différences subsistent = navette.

Toutefois, à partir de la 2^e lecture, le gouvernement peut demander une "conciliation" = constitution d'une **commission mixte paritaire** (6 députés, 6 sénateurs, dont deux rapporteurs) chargée de trouver un texte commun.

8 PROMULGATION DE LA LOI

Le texte "définitif" est transmis pour être signé par le président de la République (délai de 15 jours).

- La promulgation peut cependant être empêchée ou retardée dans deux cas :

1/ saisine du Conseil constitutionnel (pour violation de la constitution)

2/ nouvelle délibération demandée par le président de la République (pour faire échec à une déclaration d'inconstitutionnalité). Elle s'ouvre par un décret contresigné par le Premier ministre.

NB : cette procédure n'a été utilisée que deux fois depuis 1958.

LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Deux solutions :

- La **CMP aboutit** = Nouveau vote des deux assemblées

- Si le vote est identique = le texte est "définitif", sauf s'il déplaît au gouvernement qui peut alors demander une reprise de la "navette".

- Si le vote des chambres refait apparaître des désaccords = reprise de la navette.

- La **CMP échoue**

(pas de terrain d'entente)

Le gouvernement peut donner le dernier mot à l'AN

(nouvelle procédure en trois étapes :

1/ nouvelle lecture AN, 2/ nouvelle lecture S, 3/ dernière lecture AN).



Saint-Égrève : un brevet pour les jeunes sapeurs-pompiers

Organisées par le centre de secours de Saint-Égrève, les différentes épreuves pour l'obtention du brevet de jeunes sapeurs-pompiers se sont déroulées au cours du week-end dernier, au sein des équipements sportifs du collège Barnave. Ce brevet concerne toutes les sections de jeunes sapeurs-pompiers (les JSP) de l'Isère et sanctionne un travail effectué par les moniteurs des différentes sections, auprès des jeunes âgés entre 15 et 17 ans révolus.

L'examen qui valide une partie de la formation de base leur permet d'accéder à la fonction d'équipiers dans les véhicules d'intervention et pour leur faciliter l'intégration en tant que « volontaires » dans un autre centre de secours. Sous les directives du commandant Jacques COLOMBIER, chef du bureau de formation de l'état-major à Fontaine, du lieutenant Lucien GAUTHIER, animateur départemental des sections des jeunes sapeurs-pompiers et de l'adjudant Nicolas THIÉRY, conseiller technique auprès des JSP au centre de secours de Saint-Égrève, ce sont ce samedi 17 mai 132 jeunes (104 garçons et 28 filles) qui se sont présentés aux épreuves pratiques sportives.

Le centre de secours de Saint-Égrève présentait onze candidats, dont une fille sur un effectif en formation d'une trentaine de JSP ; c'est donc pour cette année, une bonne cuvée 2003.

Au programme, l'épreuve du parcours sportif du sapeur-pompier, le passage de deux commandes dans une fenêtre, une course de 50 m avec une rampe, une course de 50 m avec port d'un tuyau d'incendie de 20 m, en sautant une haie d'un mètre, une course de 25 m avec un sac de 15 kg pour les garçons et 10 kg pour les filles. En athlétisme, ce sont les épreuves de saut en hauteur et lancer du poids lors de la première journée et les 100 m et 800 m lors de la deuxième journée, avec grimpe à la corde ; les épreuves d'incendie et de sauvetage ont clôturé ces deux journées d'examen.

Beaucoup de motivation chez tous ces jeunes qui, au-delà de cette fierté d'obtenir ce diplôme, c'est avant tout la possibilité de valuer et d'exercer un métier qu'ils aiment et qu'ils ont choisi pour être au service du public.

Pierre ROTA - DL du 23 mai 2003.



L'équipe des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Égrève



Brevet de jeunes sapeurs-pompiers 2003

Sous l'impulsion du Lieutenant Lucien GAUTHIER animateur des sections de Jeunes sapeurs-Pompiers, 155 jeunes étaient susceptibles de se présenter aux épreuves de ce brevet.

En réalité 147 inscriptions ont été enregistrées et 135 candidats se sont présentés aux épreuves.

105 candidats parmi les inscrits ont été admis à figurer sur la liste à l'issue des épreuves imposées.

Chez les jeunes filles Céline BRANDES du Péage de Roussillon est major de la promotion et c'est Loïc RUIZ de Gières qui est major chez les garçons.

Un grand bravo à tous ces futurs soldats du feu et félicitations à leurs dévoués formateurs.

Ci-dessous la liste par centres des admis.



Lucien Gauthier et Céline Brantès

BERTONI Damien	Belledonne	MOUGNARD Lilian	Péage de Roussillon
ROBERT Sarah	Belledonne	SCIPION Mickaël	Péage de Roussillon
OULD BOUMAZA Mathieu	Belledonne	FAURE Mickaël	Péage de Roussillon
HERMIDA William	Belledonne	AZEVEDO Anthony	Péage de Roussillon
ROUCHON Stéphanie	Belledonne	ANDREANI Anthony	Péage de Roussillon
BRUNET Anne-Sophie	Belledonne	RAVE Clément	St Egrève
ALISIO Stéphanie	Belledonne	GARNIER Yoann	St Egrève
MOURIER Nicolas	Canton de Vif	AUBERT Charlotte	St Egrève
CHAUDOUART Thibault	Canton de Vif	MOUCHE Florian	St Egrève
LEPISSIER Rémy	Canton de Vif	HEISSAT Romain	St Egrève
CARIMENTRANT Jérémy	Canton de Vif	BROQUIN Xavier	St Egrève
GUYOT Nicolas	Chasse sur Rhone	ESTEVEAS Nicolas	St Egrève
MONTEIL Michaël	Chasse sur Rhone	VINAY Jonathan	St Egrève
MAGNARD Maxime	Chasse sur Rhone	COMPIN Mickaël	St Egrève
CLEMENT Simon	Chasse sur Rhone	BRACIEUX Anthony	St Egrève
DUBRESSON Jérémy	Chasse sur Rhone	GUETAT Axel	St Egrève
GERLAND Nicolas	Chasse sur Rhone	TERRY Florian	St Georges d'Espéranche
ABBIATI Sébastien	Chasse sur Rhone	MANCINELLI Kévin	St Georges d'Espéranche
FILZ Emmanuel	Crolles	MOUSSIER Thibault	St Georges d'Espéranche
MININNO Emmanuelle	Crolles	PERRIN Jérémie	St Georges d'Espéranche
VERDUNO Stéphane	Eybens	SOUCHON Willy	St Georges d'Espéranche
ORTIZ Romain	Eybens	DANIEL Ludovic	St Martin d'Uriage
MOREL Alloume	Eybens	JOURDAN Arnaud	St Savin
RUIZ Loïc	Gières	FARRUGIA Mathieu	St Savin
LAPAGLIA Emilie	Gières	MERMIN Rudy	St Savin
BERTRAND Nicolas	Gières	LABORDE Guillaume	Tullins
BOREL Thibaut	Gières	DUCLOS Nicolas	Tullins
NEURDIN Alexandre	La Bièvre	MIGUEL Fanny	Tullins
SISOIX Freddy	La Bièvre	ROUSSEY Justine	Val du Ver
MAILLARD Mélanie	La Bièvre	MARGOTTET Audrey	Val du Ver
LAMOUREUX Jérémy	La Bièvre	PHAM CUC Loïc	Vienne
PITET Mickaël	La Bièvre	GAY Valentin	Vienne
PONTON Sandrine	La Bièvre	CHEVALIER Jordan	Vienne
HILARIO Sonia	La Bièvre	MONNERY Sylvain	Vienne
BROOKES Raphaël	La Mure	RIGOLLET Maxime	Vienne
DELECAMBRE Cyril	La Mure	PERRIER Nadège	Vienne
RIONDET Yannick	Meylan	LAZZARINI Julien	Vinay
BRITSCHU Frédéric	Meylan	CHALAYE Maximilien	Vinay
NIBBIO Kévin	Meylan	SANINI Ludovic	Vinay
CHEVALLET Yoann	Meylan	DELAVALOIRE Charlotte	Vinay
ALLEGRET Cindy	Moirans	BENEDETTI Lydie	Vizille
REYNAUD-DULAURIER Sylvain	Moirans	CHERIGUI Safia	Vizille
GUILLOT Cédric	Moirans	AVENEL-PACQUET David	Vizille
WARCOIN Loïc	Moirans	CASTEL Vanessa	Vizille
GINET Laureline	Montalieu	SEIGNE MARTIN Sylvain	Vizille
BERTHAUD Aurelien	Montalieu	CALY Sébastien	Vizille
GOLLA Carl	Pontcharra	CORDARO Adrien	Vizille
MURGIER Alain	Pontcharra	NAVARRO Angeline	Vizille
BRANTES Céline	Péage de Roussillon	VERGNES Robin	Voiron
LEMAIRE Pierre	Péage de Roussillon	LORREARD Guillaume	Voiron
GOMEZ Anthony	Péage de Roussillon	LANGLADE Carlos	Voiron
LOZANO Gaétan	Péage de Roussillon	DELONG Quentin	Voiron
SERRANO Audrey	Péage de Roussillon		

Remerciements aux organisateurs de l'examen à savoir les Associations des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Egrève et Moirans. À noter également la bonne tenue des JSP durant les épreuves.

Rassemblement départemental des JSP de l'Isère. Crolles le 1^{er} juin 2003

RÉSULTATS

Épreuves Féminines

Classement individuel triathlon

Benjamines

Place	Nom	Equipe	Résultat	Points
1	BODOIL ALISON	ST SAVIN	56	24
2	MOUGNARD CHARLINE	ROUSSILLON	50	22
3	GUELORGET LAURENE	CROLLES	47	21
4	TALON CAROLINE	ROUSSILLON	47	19,5
4	BOUQUET MANON	ROUSSILLON	47	19,5
6	MAIRESSE CELINE	ST EGREVE	44	18
7	DESSANTJEAN BERENGERE	ST SAVIN	43	17
8	COLLET NATACHA	CANTON DE VIF	42	16
9	TOURNIER AUDREY	MOIRANS	38	15
10	DOMINGUES ANGELIQUE	ST SAVIN	37	14
11	VENTURINI AUDE	VOIRON	35	12,5
11	RABILLOUD-DURAND MARINE	ST ET. DE ST GEOIRS	35	12,5
13	BEAL FLAVIE	ST SAVIN	34	11
14	BENEVENT CLEMENCE	MONTALIEU	32	9,5
14	MAS CLARA	MOIRANS	32	9,5
16	WOITELLIER MANON	ST ET. DE CROSSEY	31	8
17	HERMIDA SONIA	DOMENE	30	7
18	RENAUD SCHIFANO AUDREY	DOMENE	29	5,5
18	GERBOULET TIPHANIE	ST SAVIN	29	5,5
20	GUILLOT NOEMIE	MOIRANS	28	4
21	HEYMAN MURIEL	ST ET. DE ST GEOIRS	25	3
22	GALINDO AUDREY	ROUSSILLON	23	2
23	BERTRAND PAULINE	GIERES	15	1

Classement par catégorie triathlon

Benjamines

Place	Equipe	Points
1	ST SAVIN	4
2	ROUSSILLON	2
3	MOIRANS	1

Épreuves Masculines

Classement individuel triathlon

Benjamins

Place	Nom	Equipe	Résultat	Points
1	PICHAVANT AYMERIC	MOIRANS	76	87
2	PASCUAL JONATHAN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	75	85
3	DUBOIS ROMAIN	MONTALIEU	74	84
4	HAYOUN GHANI	MOIRANS	74	83
5	NAVARI CYRIL	LES VAULNAVEYS	67	80,5
5	JOSSERAND REMI	ST SAVIN	67	80,5
5	BERGAMIN GUILLAUME	MEYLAN	67	80,5
5	RIGAUD KEVIN	ST ETIENNE DE CROSSEY	67	80,5
9	GUERRI ALEXIS	CHASSE SUR RHONE	63	78
10	GRIMONET JOCELYN	ST EGREVE	62	77
11	VERJAT JEROME	ST SAVIN	60	76
12	MALZAC RAPHAEL	PONTCHARRA	58	75
13	NEPLE CHARLIE	ST GEORGES D'ESP	57	73,5
13	FORMUSO GUILLAUME	DOMENE	57	73,5
15	DE SOUSA SEBASTIEN	ST EGREVE	56	71,5
15	ZOCCOLI ALEXANDRE	ST SAVIN	56	71,5
17	PETIT CLEMENT	VOIRON	55	69,5
17	REVOL MATTHIEU	VINAY	55	69,5
19	WALSER DAMIEN	ST SAVIN	54	67,5
19	CNOPS GUILLAUME	ST GEORGES D'ESPERANCHE	54	67,5
21	FUIN JONATHAN	CROLLES	53	66
22	MENDEZ JORDAN	CROLLES	52	64
22	MORTES JONATHAN	DOMENE	52	64
22	PARMENTELOT REMY	ST ETIENNE DE CROSSEY	52	64
25	BENATTOU ABDEL	VOIRON	51	61,5
25	DEL MEDICO ANTHONY	ST EGREVE	51	61,5
27	THOMAS ANTOINE	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	50	58,5
27	ROLLAND ANTHONY	ST GEORGES D'ESPERANCHE	50	58,5
27	DELBEQUE JOCELYN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	50	58,5
27	BALZI DAVID	CROLLES	50	58,5



31	DURIEUX MATHIAS	49	55
31	COINDRE MARTIAL	49	55
31	RODRIGUEZ MORGAN	49	55
34	CROQUET BRUCE	48	53
35	SANDERE BAPTISTE	46	51,5
35	ALBANESE ANTHONY	46	51,5
37	PIGEON YOAN	45	49
37	GUYON ANTOINE	45	49
37	DUMOULIN GUILLAUME	45	49
40	PADILLAS AURELIEN	43	46
40	MICHON VALENTIN	43	46
40	ROGNIN-PICARD TRISTAN	43	46
43	BERGEROT THOMAS	42	42
43	KNEPPER SACHA	42	42
43	COTTE FLORIAN	42	42
43	OROSCO CLEMENT	42	42
43	MARILLAT REGIS	42	42
48	DE CARVALHO NICOLAS	41	39
49	BAUDOT KEVIN	40	36,5
49	BERNOUD VINCENT	40	36,5
49	MARGARON ADRIEN	40	36,5
49	CHENAL JEREMY	40	36,5
53	BANDRIER SYLVAIN	39	34
54	FAIVRE GEORGES-HENR	37	32
54	BOURGEOIS QUENTIN	37	32
54	PHILIPPE JEREMY	37	32
57	CHARROIN CYRIL	35	29,5
57	RICO LUDOVIC	35	29,5
59	PIRAZZI DORIAN	34	26,5
59	LACHENAL THOMAS	34	26,5
59	HERBAUT BAPTISTE	34	26,5
59	DURAL NOEL	34	26,5
63	GERNOVESE JOHAN	33	22,5
63	IUCOLINO ALEXIS	33	22,5
63	AUREL KEVIN	33	22,5
63	BRIOT CEDRIC	33	22,5
67	CLAIR DIMITRI	32	20
68	MOLY TRISTAN	31	18,5
68	BARD LOIC	31	18,5
70	LEFRANCOIS ALEXANDRE	30	17
71	RURANGE SEBASTIEN	29	15
71	ALEX CLEMENT	29	15
71	CHAMPION FLORAN	29	15
74	LEONE GABRIEL	28	13
75	CURATOLO KEVIN	27	11
75	REYNAUD MAXIME	27	11
75	BOCHET SYLVAIN	27	11
78	MAZZILLI PIERRE	26	9
79	ROZAND CAETAN	25	6,5
79	BALLAZ MORGANN	25	6,5
79	BEN FARHAT KARIM	25	6,5
79	CASTELLI REMI	25	6,5
83	GENDARME GEOFFRAY	22	3,5
83	VALESCHINI FLORENT	22	3,5
85	NAVARRO CHRISTOPHER	17	2
86	EMERAUD FLORIAN	8	1
	CHASSE SUR RHONE	49	55
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	49	55
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	49	55
	VOIRON	48	53
	DOMENE	46	51,5
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	46	51,5
	MONTALIEU	45	49
	MOIRANS	45	49
	CROLLES	45	49
	CHASSE SUR RHONE	43	46
	CROLLES	43	46
	VINAY	43	46
	CROLLES	42	42
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	42	42
	ST SAVIN	42	42
	VINAY	42	42
	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	42	42
	CROLLES	41	39
	MONTALIEU	40	36,5
	DOMENE	40	36,5
	ROUSSILLON	40	36,5
	MONTALIEU	40	36,5
	DOMENE	39	34
	VINAY	37	32
	CROLLES	37	32
	MOIRANS	37	32
	CHASSE SUR RHONE	35	29,5
	CHASSE SUR RHONE	35	29,5
	ST SAVIN	34	26,5
	ST EGREVE	34	26,5
	GIERES	34	26,5
	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	34	26,5
	DOMENE	33	22,5
	ST EGREVE	33	22,5
	PONTCHARRA	33	22,5
	VOIRON	33	22,5
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	32	20
	MONTALIEU	31	18,5
	DOMENE	31	18,5
	PONTCHARRA	30	17
	ST SAVIN	29	15
	CHASSE SUR RHONE	29	15
	VOIRON	29	15
	ST EGREVE	28	13
	PONTCHARRA	27	11
	ROUSSILLON	27	11
	VOIRON	27	11
	CROLLES	26	9
	VINAY	25	6,5
	ST GEORGES D'ESPERANCHE	25	6,5
	CROLLES	25	6,5
	CROLLES	25	6,5
	PONTCHARRA	22	3,5
	GIERES	22	3,5
	DOMENE	17	2
	GIERES	8	1

Classement par catégorie triathlon Benjamin

Place	Equipe	Points
1	ST GEORGES D'ESPERANCHE	14
2	CROLLES	12
3	ST SAVIN	11
4	BELLEDONNE	10
5	ST EGREVE	9
6	CHASSE SUR RHONE	8
7	MOIRANS	7
8	LA BIEVRE	6
9	VOIRON	5
10	MONTALIEU	4
11	VINAY	3
12	PONTCHARRA	2
13	GIERES	1



Épreuves Féminines

Classement individuel PSSP *

Catégorie Minimes filles

Place	Nom
1	RIGOT JUSTINE
2	PICHONNIER LAURA
3	DAVID PAULINE
4	MONTAGNON STEPHANIE
5	CEDRIN JESSICA
6	GARRIDÓ SOPHIE
7	ROBERT FANNY
8	LAUPIN-VILLEMUS CELINE
9	GAY CHARLINE
10	PINGRET MORGANE
11	DURIS JULIE
12	GAFFARD LAURIE
13	FONTANINI JOHANNA
14	SERVE ELODIE
15	PIORWOSKI JULIE
16	MAZOYER AUBREE
17	BEN FARAH SARAH
18	CAMPISI MELANIE
19	LOLLI JESSICA

Equipe	Points
MONTALIEU	20
VINAY	18
ROUSSILLON	17
MONTALIEU	16
VIENNE	15
VIENNE	14
VINAY	13
VINAY	12
CHASSE SUR RHONE	11
VINAY	10
PONTCHARRA	9
CROLLES	8
PONTCHARRA	7
ROUSSILLON	6
LES VAULNAVEYS	5
VINAY	4
DOMENE	3
MOIRANS	2
ROUSSILLON	1

Catégorie Cadettes

Place	Nom
1	ROBERT SARAH
2	GINET LAURELINE
3	AUBERT CHARLOTTE
4	ALLEGRET CINDY
5	DELAVALOIRE CHARLOTTE
6	BRANTES CELINE
7	MAILLARD MELANIE
8	TALON GWENDOLINE
9	MININNO EMMANUELLE
10	HILARIO SONIA
11	ALISIO STEPHANIE
12	REYNIER SANDRA
13	SENECHAL MARION
14	HEYMAN NADINE
15	BATTISTEL MARYLINE
16	ROUCHON STEPHANIE
17	BRUNET ANNE SOPHIE
18	PONTON SANDRINE

Equipe	Points
DOMENE	19
MONTALIEU	17
ST EGREVE	16
MOIRANS	15
VINAY	14
ROUSSILLON	13
ST ETIENNE DE ST GEOIRS	12
ROUSSILLON	11
CROLLES	10
ST ETIENNE DE ST GEOIRS	9
DOMENE	8
LES VAULNAVEYS	7
LES VAULNAVEYS	6
ST ETIENNE DE ST GEOIRS	5
LES VAULNAVEYS	4
DOMENE	3
DOMENE	2
ST ETIENNE DE ST GEOIRS	1

Catégorie Junior filles

Place	Nom
1	GLENAT LYDIE
2	ROCHE MARJORIE

Equipe	Points
VINAY	3
MOIRANS	1

Classement par catégorie PSSP*

Minimes filles

Place	Equipe	Points
1	VINAY	3
2	ROUSSILLON	1

Cadettes

Place	Equipe	Points
1	BELLEDONNE	4
2	LA BIEVRE	2
3	LES VAULNAVEYS	1

Épreuves Masculines

CLASSEMENT individuel PSSP *

Catégorie Minime

Place	Nom
1	BRUN ANTHONY
2	FOSSAT ANTHONY
3	GAY THIERRY



Equipe	Points
ST SAVIN	104
VIENNE	102
ST SAVIN	101

4	COMMANDER THOMAS	MONTALIEU	100
5	CEREZO ROMAIN	VIENNE	99
6	SALIBA REMY	ST EGREVE	98
7	DESCHANEL ANTHONY	VIENNE	97
8	FRANCISCO KEVIN	MONTALIEU	96
9	GERLAND CEDRIC	CHASSE SUR RHONE	95
10	KEKIKYAN ANTHONY	VIENNE	94
11	LOZANO GAETAN	ROUSSILLON	93
12	TEILLON MICKAEL	ST SAVIN	92
13	MANCUSO CHRISTIAN	MONTALIEU	91
14	SEVESTRE ALAIN	DOMENE	90
15	HOY MICKAEL	ST SAVIN	89
16	BROQUIN XAVIER	ST EGREVE	88
17	MICHEL YOANN	CHASSE SUR RHONE	87
18	BLANCHARD MATHIEU	MEYLAN	86
19	LE BERRIGAUD ARMAND	VIENNE	85
20	LENAIN THIBAUT	CROLLES	84
21	VINAY JONATHAN	ST EGREVE	83
22	MUSITELLI DANN	PONTCHARRA	82
23	NEPLE BAPTISTE	ST GEORGES D'ESP	81
24	CHRISTIN CYRIL	ST GEORGES D'ESP	80
25	MATEOSSIAN MAXIME	VIENNE	79
26	GUILLON DAMIEN	ST ETIENNE DE CROSSEY	78
27	GAY ROMAIN	ROUSSILLON	77
28	REY SYLVAIN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	76
29	HERNANDEZ MICKAEL	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	75
30	MAURICE SEYMOUR	GIERES	74
31	URSAGGI ARNAUD	ST SAVIN	73
32	TIBY GABRIEL	MEYLAN	72
33	BELTHOUT FRANCOIS	ST SAVIN	71
34	CAMILLERI FRANCK	ST ETIENNE DE CROSSEY	70
35	GOMEZ-PONSON JEREMY	MEYLAN	69
36	VEGAS CHRISTOPHER	MEYLAN	68
37	LEFEBVRE CAMILLE	CROLLES	67
38	CARRIERE TEDDY	LES VAULNAVEYS	66
39	DESPIERRE-CORPORON FABIEN	CANTON DE VIF	65
40	HAMELIN REMY	VINAY	64
41	CASSIOTIS ALEXANDRE	CROLLES	63
42	BATTON PIERRE	GIERES	62
43	GONTIER JULIEN	VIENNE	61
44	PERRIER BENOIT	MONTALIEU	60
45	GLANDUT SEVAN	CANTON DE VIF	59
46	COGNE ANTHONY	ST SAVIN	58
47	GUICHOT SEBASTIEN	MONTALIEU	57
48	GENOVESE SEBASTIEN	VINAY	56
49	GAUDENECHÉ GREGORY	MONTALIEU	55
50	BOUVIER JULIEN	VIENNE	54
51	GIRAULT RAPHAEL	MEYLAN	53
52	MAZUEL REMY	ST ETIENNE DE CROSSEY	52
53	BLANC ALEXANDRE	CROLLES	51
54	ROSSI MICKAEL	MOIRANS	50
55	INTILIA DAMIEN	PONTCHARRA	49
56	FUMEY THOMAS	VIENNE	48
57	GARAMPON SEBASTIEN	LES VAULNAVEYS	47
58	MOLLO CYRIL	CANTON DE VIF	46
59	VIATEAU ROMUALD	VOIRON	45
60	DELAIRE FABIEN	GIERES	44
61	FOURNIER SYLVAIN	ROUSSILLON	43
62	SALVI MATHIEU	PONTCHARRA	42
63	GUETAT AXEL	ST EGREVE	41
64	MALCUIT JULIEN	LES VAULNAVEYS	40
65	FORES JEREMY	VIENNE	39
66	LETTLER BENJAMIN	ST EGREVE	38
67	ANXIONNAZ VINCENT	PONTCHARRA	37
68	BLANC ROMAIN	MOIRANS	36
69	CHEVALLIER LUDOVIC	ST SAVIN	35
70	CLAPPAZ RODNEY	ROUSSILLON	34
71	EVARD-SOUAIDET HADRIEN	PONTCHARRA	33
72	BOUILLON HUGO	ST EGREVE	32
73	SONNIER HUGO	CROLLES	31
74	GIRGENTI MICKAEL	ST EGREVE	30
75	MALLAND ROMAIN	MONTALIEU	29
76	GARZOLANO CLEMENT	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	28
77	BERT JEROME	ST GEORGES D'ESP	27
78	DESAYE OLIVIER	ROUSSILLON	26
79	GARET MAXIME	MOIRANS	25
80	TERPAN DIMITRI	VINAY	24
81	DAVID PIERRE-JEAN	GIERES	23
82	JOLLY FLORIAN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	22

83	AUDOUAL JULIEN
84	BRUNET-JAILLY BENOIT
85	MERCIER THIBAUT
86	SERPOLLET EMERIC
87	DURIGNON FLORIAN
88	CZAPKOWSKI ALEXIS
89	CHARMEIL BENJAMIN
90	PILLOIX FLORIAN
91	BRACIEUX ANTHONY
92	MEKIDECHE HAKIM
93	MECHERIE MEDHI
94	MARTELIN FLORIAN
95	GARNIER CYRIL
96	ALBANESE ALEXANDRE
97	CURT DONATIEN
98	CHAPUIS EMMANUEL
99	FROMENT NICOLAS
100	CHATAIN MICKAEL
101	LAMANNA ALEXANDRE
102	GRACIOT CHRISTOPHE
103	FABRO AKIM

VAL DU VER	21
CROLLES	20
CHASSE SUR RHONE	19
GIERES	18
MOIRANS	17
EYBENS	16
MOIRANS	15
ST GEORGES D'ESP.	14
ST EGREVE	13
ST SAVIN	12
DOMENE	11
MONTALIEU	10
MOIRANS	9
ST GEORGES D'ESP.	8
ST GEORGES D'ESP.	7
PONTCHARRA	6
DOMENE	5
ST EGREVE	4
GIERES	3
CANTON DE VIF	2
CANTON DE VIF	1

Catégorie Cadet

Place	Nom	Equipe	Points
1	FARRUGIA MATHIEU	ST SAVIN	86
2	RIGOLLET MAXIME	VIENNE	84
3	REBOUD LILIAN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	83
4	LEMAIRE PIERRE	ROUSSILLON	82
5	BERTHELOT JULIEN	ST SAVIN	81
6	BERTONI DAMIEN	DOMENE	80
7	CHEVALIER JORDAN	VIENNE	79
8	BERTHAUD AURELIEN	MONTALIEU	78
9	GARIDEL RAPHAEL	ST ETIENNE DE CROSSEY	77
10	LAZZARINI JULIEN	VINAY	76
11	JOURDAN ARNAUD	ST SAVIN	75
12	MONTEIL MICHAEL	CHASSE SUR RHONE	74
13	PHAM CUC LOIC	VIENNE	73
14	MONNERY SYLVAIN	VIENNE	72
15	RIONDET YANNICK	MEYLAN	71
16	MAGNARD MAXIME	CHASSE SUR RHONE	70
17	BERTHON RAPHAEL	ST GEORGES D'ESP.	69
18	COQUAZ RENAUD	MONTALIEU	68
19	SANINI LUDOVIC	VINAY	67
20	COSTANTI KEVIN	EYBENS	66
21	MOUSSIER THIBAUT	ST GEORGES D'ESP.	65
22	VERDUNO STEPHANE	EYBENS	64
23	ROYER YOANN	PONTCHARRA	63
24	CHALAYE MAXIMILIEN	VINAY	62
25	SISOIX FREDDY	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	61
26	PERRIN JEREMY	ST GEORGES D'ESP.	60
27	OULD-BOUZAMA MATHIEU	DOMENE	59
28	GOMEZ ANTHONY	ROUSSILLON	58
29	GALLO JULIEN	VINAY	57
30	BOREL THIBAUT	GIERES	56
31	HERMIDA WILLIAM	DOMENE	55
32	CLEMENT SIMON	CHASSE SUR RHONE	54
33	TERRY FLORIAN	ST GEORGES D'ESP.	53
34	ORJOLET CHRISTIAN	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	52
35	BAUDRAND JEROME	VIENNE	51
36	SALVI JEROME	LES VAULNAVEYS	50
37	GARAMPON FRANCOIS	LES VAULNAVEYS	49
38	LEGOUPIL MATHIEU	CROLLES	48
39	FILZ EMMANUEL	CROLLES	47
40	CARIMENTRANT JEREMY	CANTON DE VIF	46
41	BOUILLANE BILLY	GIERES	45
42	GUILLOT CEDRIC	MOIRANS	44
43	GUYOT NICOLAS	CHASSE SUR RHONE	43
44	SCIPION MICKAEL	ROUSSILLON	42
45	GOLLA GABRIEL	PONTCHARRA	41
46	ABBIATI SEBASTIEN	CHASSE SUR RHONE	40
47	GERLAND NICOLAS	CHASSE SUR RHONE	39
48	VALLIET GREGORY	PONTCHARRA	38
49	BRITSCHU FREDERIK	MEYLAN	37
50	MANCINELLI KEVIN	ST GEORGES D'ESP.	36
51	SAEZ AURELIEN	CANTON DE VIF	35
52	ABEL ARNAUD	ST GEORGES D'ESP.	34
53	AZEVEDO ANTHONY	ROUSSILLON	33
54	COMPIN MICKAEL	ST EGREVE	32

55	MOUGNARD LILIAN
56	NAOUM NICOLAS
57	LANGLADE CARLOS
58	VALENTIN ALEXANDRE
59	HERITIER JONATHAN
60	TOSONI JEROME
61	MERINE THOMAS
62	MOUCHE FLORIAN
63	NIBBIO KEVIN
64	MERMIN RUDY
65	VACHER DAVID
66	MIGUET LUDOVIC
67	POITOU SIMON
68	FERNANDEZ MAYEUL
69	LEPISSIER REMY
70	LECABLE MATHIEU
71	UZEL YANNICK
72	ROCHE PATRICE
73	ORTIZ ROMAIN
74	BERTRAND NCOLAS
75	CHEVALLET YOANN
76	BESSON FLORIAN
77	REYNAUD-DULAURIER SYLVAIN
78	DUBOURG PIERRE
79	MULTON CEDRIC
80	MARIANI MICKAEL
81	ALCANTARA FLORENT
82	CHAMARIER MATHIEU
83	SOUCHON WILLY
84	MURGIER ALAIN
85	VALCESCHINI NICOLAS

ROUSSILLON	31
GIERES	30
VOIRON	29
LES VAULNAVEYS	28
ST ETIENNE DE ST GEOIRS	27
PONTCHARRA	26
VIENNE	25
ST EGREVE	24
MEYLAN	23
ST SAVIN	22
CHASSE SUR RHONE	21
ST GEORGES D'ESP.	20
PONTCHARRA	19
ST ETIENNE DE CROSSEY	18
CANTON DE VIF	17
VAL DU VER	16
VINAY	15
ST ETIENNE DE CROSSEY	14
EYBENS	13
GIERES	12
MEYLAN	11
CROLLES	10
MOIRANS	9
PONTCHARRA	8
PONTCHARRA	7
PONTCHARRA	6
ROUSSILLON	5
ST ETIENNE DE CROSSEY	4
ST GEORGES D'ESP.	3
PONTCHARRA	2
GIERES	1

Catégorie Junior

Place	Nom
1	CORRAL ANTHONY
2	VIGOURET SYLVAIN
3	JALLIFIER-VERNE SYLVAIN
4	HEISSAT ROMAIN
5	CEREZO ANTHONY

Equipe	Points
ST SAVIN	6
ST SAVIN	4
GIERES	3
ST EGREVE	2
VIENNE	1

Épreuves Masculines

Classement par catégorie *

Catégorie Minime

Place	Equipe
1	VIENNE
2	ST SAVIN
3	MONTALIEU
4	ST EGREVE
5	MEYLAN
6	CROLLES
7	ROUSSILLON
8	CHASSE SUR RHONE
9	ST ETIENNE DE CROSSEY
10	ST GEORGES D'ESPERANCHE
11	GIERES
12	LA BIEVRE
13	PONTCHARRA
14	CANTON DE VIF
15	LES VAULNAVEYS
16	VINAY
17	MOIRANS
18	BELLEDONNE

Points

19
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1



Catégorie Cadet

Place	Equipe
1	ST SAVIN
2	VIENNE
3	VINAY
4	CHASSE SUR RHONE
5	LA BIEVRE
6	ST GEORGES D'ESPERANCHE
7	BELLEDONNE
8	ROUSSILLON
9	EYBENS

Points

17
15
14
13
12
11
10
9
8



10	PONTCHARRA	7
11	GIERES	6
12	MEYLAN	5
13	LES VAULNAVEYS	4
14	ST ETIENNE DE CROSSEY	3
15	CROLLES	2
16	CANTON DE VIF	1



Épreuves Masculines

Classement toute categorie

Parcours sportif

Place	Equipe	Minime	Cadet	Total
1	VIENNE	19	15	34
2	ST SAVIN	17	17	34
3	CHASSE SUR RHONE	11	13	24
4	ROUSSILLON	12	9	21
5	ST GEORGES D'ESPERANCHE	9	11	20
6	MEYLAN	14	5	19
6	LA BIEVRE	7	12	19
8	VINAY	3	14	17
9	CROLLES	13	2	15
10	GIERES	8	6	14
11	ST ETIENNE DE CROSSEY	10	3	13
11	PONTCHARRA	6	7	13
13	BELLEDONNE	1	10	11
14	LES VAULNAVEYS	4	4	8
15	CANTON DE VIF	5	1	6

Manoeuvre Benjamin

Place	Equipe	Temps	Etablissement		Pénalité Temps	Question	Total	
			Secourisme					
1	ST SAVIN	1'46''00	15		5	-	10	545
2	CROLLES	1'20''00	10		10	-	10	545
3	ST GEORGES	2'24''00	10		25	3	10	527
4	CHASSE SUR RHONE	1'45''00	25		20	-	10	520
5	ST EGREVE 1	1'49''00	10		40	-	10	515
6	BELLEDONNE	2'08''00	15		35	1	9	513
7	VAL DU VER	1'45''00	15		55	-	10	495
8	EYBENS	1'50''00	40		35	-	8	488
9	MOIRANS	1'59''00	35		50	-	10	480
10	LA BIEVRE	2'00''00	20		65	-	8	478
11	ROUSSILLON 1	1'57''00	60		30	-	10	475
12	PONTCHARRA 1	2'18''00	55		35	2	9	472
13	VOIRON	2'24''00	135		40	3	10	387

Manoeuvre Nationale

Place	Equipe	Temps	Pénalités		Point	
			Secourisme	Temps Uniquement		
		+ Temps Etablissement				
1	ST SAVIN	3mn 55s 00'	-	20	0	200
2	CROLLES	3mn 43s 00'	8	14	0	198
3	VIENNE	3mn 56s 00'	9	17	0	194
4	MOIRANS	4mn 45s 00'	13	26	6	181
5	CHASSE SUR RHONE	4mn 34s 00'	7	39	6	174
6	BELLEDONNE	5mn 53s 00'	27	19	6	174
7	ST EGREVE 1	4mn 28s 00'	16	32	4	172
8	ST GEORGES D'ESP.	4mn 33s 00'	16	37	6	167
9	PONTCHARRA 1	3mn 41s 00'	30	33	0	157
10	GIERES 1	4mn 00s 00'	24	42	0	154
11	EYBENS	4mn 17s 00'	20	48	3	152
12	MEYLAN	4mn 30s 00'	30	38	4	152
13	ROUSSILLON 2	5mn 35s 00'	14	54	6	152
14	VAL DU VER	4mn 50s 00'	51	34	6	135
15	ROUSSILLON 1	3mn 50s 00'	2	100	0	118
16	MONTALIEU	4mn 12s 00'	9	103	3	108
17	VINAY 1	3mn 20s 00'	23	100	0	97
18	LA BIEVRE	5mn 01s 00'	31	106	6	83

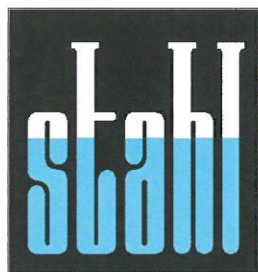
**Combine manoeuvre
Manoeuvre Benjamin + Manoeuvre Nationale**

Place	Equipe	Benjamin	Nationale	Total
1	ST SAVIN	14	18	32
2	CROLLES	12	16	28
3	CHASSE SUR RHONE	10	13	23
4	ST GEORGES D'ESPERANCHE	11	10	21
5	ST EGREVE	9	11	20
5	BELLEDONNE	8	12	20
7	MOIRANS	5	14	19
8	EYBENS	6	7	13
9	VAL DU VER	7	4	11
9	PONTCHARRA	2	9	11
11	ROUSSILLON	3	5	8
12	LA BIEVRE	4	1	5

**CLASSEMENT GÉNÉRAL COMBINÉ TOUTE CATÉGORIE ★
TOUTES ÉPREUVES
PARCOURS SPORTIF + MANŒUVRE**

Place	Equipe	PSSP	Manoeuvre	Total
1	ST SAVIN	14	13	27
2	CHASSE SUR RHONE	13	10	23
3	ST GEORGES D'ESPERANCHE	11	9	20
4	CROLLES	7	11	18
5	ROUSSILLON	12	2	14
6	LA BIEVRE	9,5	1	10,5
6	BELLEDONNE	3	7,5	10,5
8	PONTCHARRA	4,5	3,5	8

Le challenge « Lucien GAUTHIER » a été remporté par les JSP de St Savin.
Il est acquis définitivement à l'équipe qui le remporte 5 fois (consécutivement ou non)



**Une vaste gamme de colorants
pour le cuir, le papier, les encres**

**en satisfaisant les exigences
de nos clients
ISO 9001 v.2000**

**en respectant notre environnement
jusque chez nos clients
ISO 14001**

**STAHL Industrial Colorants SAS
BP 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Tél. +33 (0)4 74 31 40 00 - Fax +33 (0)4 74 56 37 18**

Lucien à toutes les sections

J'ai ressenti le besoin de vous donner un coup de main dès la rentrée de septembre 2002, mes responsables de jeunes sapeurs-pompiers étaient désorientés du manque d'information. J'ai appris que l'Isère n'avait pas de représentant à la réunion régionale, suite à un contact avec le président Jacques PERRIN, je propose une réunion le 11 janvier 2003 à Moirans. Je me suis engagé à animer les sections de l'Isère pour l'année 2003. En proposant de revoir la commission de l'Union départementale et surtout de mettre en place des groupes de travail avec des animateurs.

Je demande au président que l'animateur des sections puisse entrer au bureau de l'Union départementale, je ne suis pas suivi dans cette démarche et le président propose deux administrateurs pour suivre les sections, ceux-ci auront la charge de nous représenter auprès de l'UD.

Suite à ma demande pour me succéder à la rentrée 2003, plusieurs personnes m'ont informé de leur désir de me remplacer. Un vote aura lieu à Crolles le 1^{er} juin 2003. Quand vous lirez ces lignes la per-

sonne sera connue puisqu'elle sera présentée à Vienne lors du congrès départemental.

Je rappelle à tous les présidents d'associations qu'ils ont la responsabilité des jeunes sapeurs-pompiers inscrits au début de la rentrée et qu'ils soient vigilants sur le fonctionnement de leurs associations (loi 1901).

Nous sommes fin juin et nous avons réussi le brevet de jeunes sapeurs-pompiers, la sélection départementale, le rassemblement départemental, le congrès départemental. Quand j'écris ces lignes je suis optimiste à fond sinon je n'aurais pas accepté cette charge et cela me rappelle les années 90/91/92 où j'ai animé les sections de jeunes sapeurs-pompiers.

Je vous remercie de m'avoir suivi et d'avoir répondu présent pour toutes mes demandes.

Je vous donne rendez-vous le samedi 4 octobre 2003 à St-Savin, à votre réunion d'automne qui sera animée par le futur responsable départemental des sections de l'Isère.

Ci dessous la liste des groupes de travail

Groupe Brevet de jeunes sapeurs-pompiers :

Animateur du groupe : Manu COULLET
Suppléant : Guy DUCHAMP
Manu COULLET - St Georges d'Espéranche
Guy DUCHAMP - Péage de Roussillon
Jean-Marc BOUZON - St Étienne de Crosset
Pierre RIBEYRON - Eybens
Claude CASTELLANI - Beldonne
Alain GERLAND - Chasse sur Rhône
Aline GUILLOT - St Étienne de St Geoires
Isabelle PEREIRA - St Étienne de St Geoires
Francis BELHADJ - Haut Grésivaudan
Cédric FALCON - Meylan
Bertrand DACIER FALQUE - Vizille

Groupe Manœuvres (nationale, benjamin) :

Animateur du groupe : Nicolas THERY
Suppléant : Gilles GRATTIER
Nicolas THERY - St Égrève
Gilles GRATTIER - Moirans
Didier MENDEZ - St Savin
Christophe MIGUET - St Georges d'Espéranche
Fabien BRISSAUD - Val du Ver
Philippe BOUCHET-LANNAT - Beldonne
Atilio LAPAGLIA - Fontaine

Groupe Secourisme :

Animateur du groupe : Guy DUCHAMP
Suppléant : Isabelle PEREIRA
Guy DUCHAMP - Péage de Roussillon
Isabelle PEREIRA - St Étienne de St Geoires
Claude CASTELLANI - Beldonne
Gérard FRANCESCHINI - Crolles
Guillaume MONTEREMAND - Tullins Fures
Francis BELHADJ - Haut Grésivaudan
Gérald PRUDHOMME - Vienne

Groupe Sport :

Animateur du groupe : Aline GUILLOT
Suppléant : Christophe GIRIER
Aline GUILLOT - St Étienne de St Geoires
Christophe GIRIER - St Savin
Patricia THIERUS - Fontaine
Claude LOMBARD - Voiron
Xavier HUET - Vinay
Didier GARCIA - St Georges d'Espéranche
Fabien MINISINI - Val du Ver
Eric ANDREANI - Péage de Roussillon
Krystel PAGNOTTI - Vizille

Groupe Matériels, habillement, informatique :

Animateur du groupe : Jérôme DESMOULINS
Suppléant : Nicolas THERY
Jérôme DESMOULINS - Gières
Nicolas THERY - St Égrève
Lionel DASNOY - Crolles
Manu COULLET - St Georges d'Espéranche
Jean Pierre DUSERT - Deux Alpes

À l'école des soldats du feu

Pour Benoît, 17 ans aujourd'hui, l'aventure a commencé à 13 ans par la fascination pour le camion rouge... Après quatre ans de formation aux Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Crolles, il réalise son rêve d'enfant en intégrant le Centre de secours. Suivant son exemple, ils sont aujourd'hui 25 garçons et filles (de 12 à 15 ans) de sa commune à vouloir toucher du doigt l'étoffe du héros par le biais de l'association des JSP de Crolles. Créée en 1997 pour initier les adolescents au métier de sapeur-pompier et susciter des vocations, elle fait partie des 29 sections iséroises de l'association nationale des JSP. Le 1er juin, c'est elle qui aura l'honneur d'accueillir le grand rassemblement départemental des JSP, où 680 sapeurs en herbe accompliront différentes manœuvres sportives. Cette compétition présentera le fruit de leur travail accompli tout au long de l'année. Leçons de secourisme, manœuvres-incendie et surtout sérieux entraînement physique sont en effet au programme du samedi après-midi. « Ce



Photo © M. Giraud

travail nécessite beaucoup de patience et de persévérance, car nous répétons sans cesse les mêmes gestes pour garantir l'efficacité des opérations futures. » explique Gérard Franceschini, président des JSP de Crolles. « Et cela intègre bien sûr l'apprentissage du travail en équipe et des notions de civisme. En quelque sorte, c'est une grande école de la vie ! »

JSP de Crolles :
Gérard Franceschini 04 76 08 82 19.

Isère Magazine n° 43 - Mai 2003



POMPIER VOLONTAIRE

POURQUOI PAS VOUS ?

En marge de
votre métier,
de vos études
ou de votre vie
familiale,
un engagement
citoyen

→ Pourquoi ?

Pour vivre un
engagement quotidien
au service des autres
tout en tenant compte
de sa vie de famille.

→ Où ?

Dans les Centres
de secours de l'Isère

→ Comment ?

Il faut

- avoir au moins 18 ans
et moins de 45 ans
- être apte physiquement
(examen médical
et épreuves sportives)
- avoir une taille
supérieure ou égale
à 1,60 m
- être en position
régulière au regard du
code du service national
- jouir de ses droits
civiques

Isère

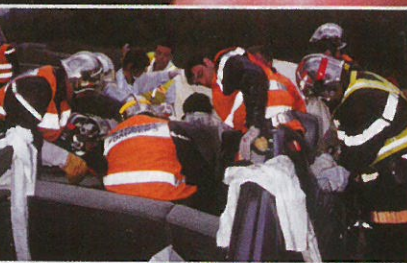


Photo : A. Ferrand

Renseignements :
au Centre de secours le plus proche de votre domicile

Voyage de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Froges

LA FÊTE DES JONQUILLES À GÉRARDMER

1^{er} jour : C'est par une très belle journée printanière que nous avons pris la direction de la Suisse. Après quelques heures de route, le car s'est garé sur une aire d'autoroute où l'autocariste nous a offert un succulent casse-croûte avec café et blanc de Savoie. Nous sommes arrivés en fin de matinée à Mulhouse où nous avons déjeuné à la Tour de l'Europe, restaurant panoramique tournant. Vers 15 heures, visite du Musée de l'Automobile 243 voitures qui ont marqué leur époque, des films, des robots et images géantes replacent les voitures dans leur environnement.

En fin d'après-midi, continuation jusqu'à Gérardmer par le col de la Schlucht et installation à l'hôtel « les Gîtes du Parc ».

2^e jour : Après le petit-déjeuner, départ pour la route des vins, splendide petite route serpentant à travers de magnifiques villages alsaciens comme Kaysersberg, Riquewihr, Ribeauvillé, etc. La matinée s'achève par une dégustation chez un producteur. Déjeuner au restaurant à Bergheim avec la traditionnelle choucroute. L'après-midi, visite du château du Haut-Koenigsbourg. Ce château-fort res-

tauré au début du siècle dernier permet de se plonger dans une ambiance de la fin du Moyen-Âge.

Retour à l'hôtel. Après le dîner, nous avons participé à la nuit du piquage en décorant nous-mêmes certains chars, entourés de musique folklorique...

3^e jour : Matinée libre pour aller voir les différents chars dans la ville. Quel beau spectacle (voir sur les photos le travail pour confectionner ces chars, des milliers de jonquilles piquées dans du grillage). Ils sont tous fabriqués par des bénévoles et pour certains il faut deux jours et deux nuits pour les décorer avec ces fleurs.

L'après-midi, le corso a défilé dans les rues accompagné des musiques et des groupes folkloriques. Une journée inoubliable.

Le seul inconvénient a été le départ de Gérardmer : deux heures pour faire deux kilomètres !... Nous sommes arrivés à trois heures du matin à Froges.

C. Luzzi

Responsable des anciens JSP de Froges



Une partie du groupe devant le château du Haut-Koenigsbourg



Ce char fait 8 m de haut. À remarquer le nombre de jonquilles

Concours des anciens sapeurs pompiers



Concentration pendant le concours.

Vendredi dernier a eu lieu le concours de boules des anciens sapeurs pompiers de l'Isère.

Cette rencontre fut, cette année, organisée à Froges, sur le terrain des rencontres amicales, terrain aimablement prêté par le club local.

Il s'agit de la première activité départementale de cette saison. L'amicale des sapeurs pompiers de Froges, présidé par M. Tallia Gilbert s'est occupée de l'organisation. Le

concours s'est joué en tripléte, avec souvent une femme comme responsable. Des coupes ont été remises aux gagnants, offertes en partie par la municipalité de Froges, par le traiteur et par le café-PMU "la vieille Auberge".

A midi, tous les membres du département (130 participants) se sont retrouvés dans la salle des sports où un très bon repas fut servi par un traiteur de Domène.



Relâchement pendant la remise des prix.

La commission des anciens sapeurs pompiers de l'Isère, plus de 2 000 adhérents, nous rappelle que l'assemblée générale aura lieu le jour du congrès départemental des anciens sapeurs pompiers soit le 22 juin. En outre, il est prévu un safari pêche le 3 juillet, et deux mois plus tard, le 3 septembre, une journée détente à Saint-Marcel-Bel-Accueil, à côté de Crémieux. Suivra en octobre, à Chapareillan, le traditionnel

repas des anciens chefs de corps. Classement des équipes gagnantes du concours : 1. Tripléte Serment d'Heyrieux, 2. Tripléte Maryse Rossi de Mens, 3. Tripléte Colombarini de Crémieux.

Coupe de la plus mal classée à M^{me} Parisoto d'Alleverd. Corps le plus représentatif à Saint-Egrève. Coupe du doyen à M. Chemin d'Heyrieux (82 ans). ■



Vue d'ensemble des jeux



La tripléte gagnante



Développement de procédés pour la production d'intermédiaires de synthèse et de principes actifs pharmaceutiques

FINORGA SA - 497, route de Givors - 38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 49 19 60 - Fax 04 72 49 19 73 - <http://www.finorga.com>

Coup de gueule d'un membre de la commission départementale des anciens SP de l'Isère

Le 25 avril dernier, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Froges organisait le concours de pétanque des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère.

Quel étonnement en vérifiant la provenance des chèques d'inscription.

Sur 50 chèques émis, 40 étaient des chèques personnels dont seulement 3 ou 4 allaient être remboursés par les amicales.

Mon coup de gueule est celui-ci !... et qui s'adresse à mesdames et messieurs les Présidents d'Amicales.

« C'est bien peu de participation de votre part à la vie associative de vos anciens ! »

La pétanque à 20 €, la détente à 26 €, la pêche à 12 €, je pense qu'une telle dépense ne ruinerait certainement pas la caisse, même d'une petite amicale.

J'espère que ces quelques lignes vous donneront à réfléchir.

Je retiendrais ces quelques mots du Commandant Jacques PERRIN, Président de l'Union Départementale à la réunion d'Apprieu : **« Les amicales doivent aider leurs anciens, ils ont œuvré bien avant nous »**

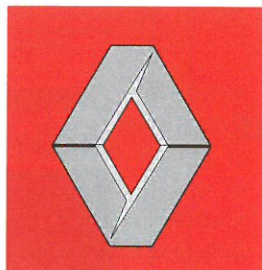
Amicalement à tous.

Claude LUZZI

Membre de la Commission des Anciens S.P de l'Isère
Responsable des Anciens SP de Froges

RENAULT TRUCKS GRENOBLE
Concessionnaire

ZI Fontanil Cornillon
38120 SAINT-ÉGRÈVE
Tél. 04 38 02 39 60
Fax 04 38 02 06 03



**RENAULT
TRUCKS**



*écouter,
expliquer,
proposer.*

**IMPRIMERIE
DES DEUX-PONTS**

Grenoble siège, usine
44, rue de la Libération
BP 20 - 38010 Gières
Tél. : 04 76 99 96 99
Fax : 04 76 99 19 60
deux-ponts@deux-ponts.fr
www.deux-ponts.fr

Bureaux Paris, Lyon, Annecy, Valence

McDonald's

**9 restaurants à votre service
sur la région grenobloise**

Les sports

présentés par *Albert MILLET*

Responsable des sports de l'UDSP 38

Championnat de l'Isère 2003 de V.T.T.

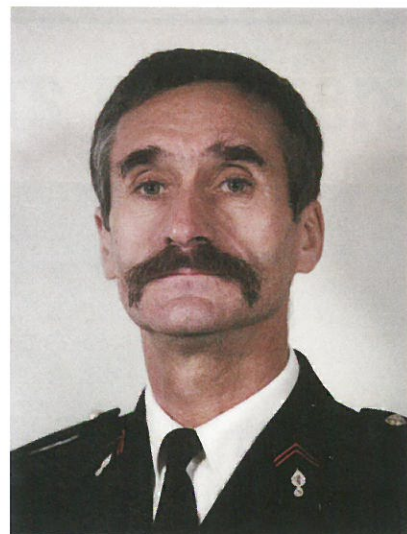
Tournoi national de volley-ball des sapeurs-pompiers de Seyssinet

Cross de la Sainte-Barbe le 23 novembre 2002 à Saint-Égrève

22^e cross inter-départemental le 15 mars 2003 à Annecy le Vieux

Finale départementale du PSSP et d'athlétisme le 24 mai 2003 à St Marcellin

43^e cross national le 29 mars 2003 à Albi sur le site de Blaye-les-Mines



Osez Oz STATION DE MONTAGNE

800 m - 1 350 m - 3 300 m

OZ, L'ÉCRIN DE VOS VACANCES

Dans le cadre boisé de la vallée de l'Eau d'Olle, OZ vous propose une alliance harmonieuse entre la magie du paysage, l'architecture soignée des résidences des résidences, la conception fonctionnelle des équipements et la qualité des services.

UNE D'OZ DE SKI, SELON VOTRE ENVIE

Au départ d'OZ, plusieurs formules donnent accès au domaine skiable des Grandes Rousses/Alpes d'Huez : 220 km de pistes, 2 000 m de dénivellée et 385 canons à neige dony 55 équipent la Combe de Poutran jusqu'au retour à OZ Station.

FAITES UNE P'OZ DANS VOTRE VIE

À OZ, la famille est privilégiée. Vos enfants jouent et glissent en toute sécurité : résidence au pied des pistes, halte-garderie, école de ski, jardin des neiges, téléskis pour débutants.

UNE MONTAGNE DE PLAISIR

En été, la montagne d'OZ est multiple et variée : une profonde forêt de sapins, une prairie tachetée de fleurs, le sifflement d'une marmotte, le bruissement de l'eau qui court, un gîte ou une auberge accueillante.

UNE D'OZ D'ACTIVITÉ, DE NATURE ET D'AIR PUR

La télécabine de Poutran, qui relie en hiver OZ Station au domaine skiable des Grandes Rousses, fonctionne aussi en été. Elle permet d'accéder à 2 100 m et 2 700 m, points de départ de nombreuses balades dans le massif, et au Pic Blanc à 3 300 m, belvédère qui offre un panorama extraordinaire sur les prestigieux sommets des Alpes. Tennis, volley, ping-pong, mini-golf, aire de jeux, tir à l'arc, trottin'herbe, escalade, randonnées, cyclo-tourisme, pêche, parapente, planche à voile et pédalo (plan d'eau du Verney : autant de plaisirs simples et réconfortants que vous réserve Oz-en-Oisans.

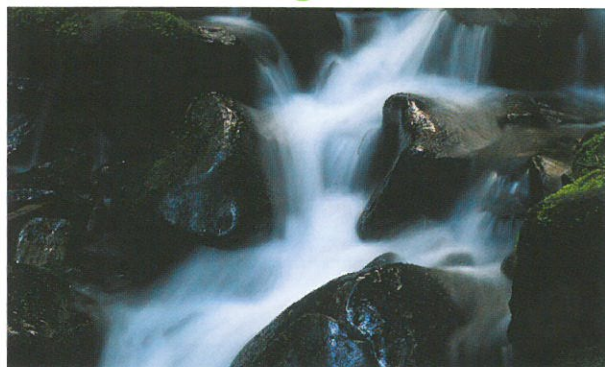
Renseignements : OFFICE DU TOURISME - 38114 OZ-EN-OISANS

Tél. 04 76 80 78 01 - Fax 04 76 80 79 04

Mairie - Tél. 04 76 80 70 42 - Fax 04 76 80 72 83

Production décentralisée d'énergie

Grenoble fait naturellement le choix des énergies renouvelables



À Grenoble, l'hydroélectricité s'est imposée en tant que source d'énergie à la fois naturelle et historique. Une tradition qui non seulement perdure aujourd'hui mais à laquelle l'entreprise publique locale Gaz Electricité de Grenoble (GEG) a donné depuis 1995 un nouvel élan.

A son initiative, 9 micro-centrales hydroélectriques sont aujourd'hui en exploitation.

Avec les avancées technologiques réalisées et l'ouverture du marché européen de l'énergie, GEG est en mesure, dans le cadre de la production décentralisée d'énergie, de participer activement au développement des énergies renouvelables pour le plus grand bénéfice de tous les grenoblois.



GAZ ELECTRICITE
DE GRENOBLE

www.geg-grenoble.fr

Championnat de l'Isère 2003 de V.T.T.



Gérard GIROUTRU
décoré par Jean-Pierre MEYRIEUX



Roland HENNEBERT
décoré par J.-J. GUERCHET

Le championnat départemental s'est déroulé le samedi 17 mai 2003 à St-Siméon-de-Bressieux.

L'excellente organisation est à mettre à l'actif du CIS de St Siméon de Bressieux, qui a permis un déroulement parfait de cette compétition sportive devenue incontournable. Félicitations à Stéphanie et Patrick THIVOZ qui se sont particulièrement investis pour la réussite de cette journée.

Malgré quelques gouttes de pluie le matin même, dès le début de l'après-midi le ciel devenait plus dégagé, mettant en confiance les organisateurs.

Deux courses étaient proposées aux concurrents :

- un circuit de 14 km pour les catégories féminines, cadets garçons, masters et super-masters
- un circuit de 28 km pour les juniors, seniors vétérans 1 et vétérans 2 masculin

De l'avis de concurrents au nombre de 85, le parcours était superbe, roulant mais avec quelques méchantes bosses qui ont fait la sélection.

La remise des récompenses a eu lieu en présence de différentes personnalités : M. Georges COLOMBIER, député, le Commandant Jacques PERRIN et le Commandant Jacques COLOMBIER représentant le directeur départemental ainsi que les maires de St-Siméon-de-Bressieux et de Bressieux.

Au cours de cette cérémonie, quelques athlètes ont été décorés du Mérite Sportif de l'Uniojn Départementale par le Président Jacques PERRIN, le Capitaine Jean-Jacques GUERCHET, le Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER, et qui sont Jean-Paul

LEGER, Michel VALLON, Francis GAIGA, Patrick THIVOZ, Paul CALEGARI, Gérard GIROUTRU, Roland HENNEBERT, Jack NAVILLE.

Le challenge du nombre donnait le classement suivant :

- 1^{er} St-Étienne-de-St-Geoirs
- 2^e Vienne
- 3^e Le Pont-de-Claix

Le challenge du Centre le plus malchanceux était attribué à Pont de Claix

Capitaine Albert MILLET

Résultats

Catégorie Masters H

Par équipes

1^{re} SEYSSINET

Individuel

- 1^{er} TERRAS Fernand (Fontaine)
- 2^e RAMPONNEAU Jean-Pierre (La Murette)
- 3^e PICHET Jean-Paul (État-Major du SDIS)
- 4^e CLÈRE Alain (Seyssinet)
- 5^e REY Rolland (Voiron)
- 6^e NENNEBERT Rolland (Voiron)
- 7^e BONVALLET Rolland (Seyssinet)
- 8^e CHAROUD Jacques (UDSP)
- 9^e HUGONNARD Gérard (Beaucroissant)
- 10^e LAPAGLIA Attilio (Fontaine)
- 11^e PERRIN Marcel (La Murette)
- 12^e NAVILLE Jack (Seyssinet)

Catégorie Vétérans H2

Classement par équipe

1^{re} St-QUENTIN-SUR-ISÈRE

Classement individuel

- 1^{er} VINAULT Éric (La Murette)
- 2^e CARLASSARE Michel (Seyssinet)
- 3^e DAVID Gilles (St-Quentin/Isère)
- 4^e LARGERON Gérard (St-Quentin/Isère)
- 5^e MOLLIER-SABET Guy (Miribel les Échelles)
- 6^e MOTTUEL-BAIN René (St-Étienne de St-G.)
- 7^e SALINGUE Patrick (St-Quentin/Isère)
- 8^e VEYRON Gilles (St-Étienne de St-G.)
- 9^e COLETTE Pierre (Vallons de la Tour)
- 10^e PONTON Michel (La Côte-St-André)
- 11^e GALLAY Pierre (Le Péage de Roussillon)

Catégorie Vétérans H1

Classement par équipe

1^{re} VIENNE

2^e ST-ANDRÉ LE GAZ

Classement individuel

- 1^{er} PICLET Lionel (Vienne)
- 2^e ROSSET Pierre-Yves (Échirolles)
- 3^e SANTOS-COTTIN Franck (St-Quentin/Isère)
- 4^e MARTIN Dorian (Roybon)
- 5^e RIVET Didier (Vienne)
- 6^e JOURDAN Philippe (Val d'Ainan)
- 7^e MARMONNIER Patrice (Vienne)
- 8^e GOGUET Fabrice (La Bâtie Montgascon)
- 9^e MICHEL Hubert (Izeaux)
- 10^e MANGUIN Cyril (Izeaux)
- 11^e STIVAL Nicolas (Vallons de la Tour)
- 12^e EYMARON Franck (Lans en Vercors)
- 13^e MONIN Lionel (Vallons de la Tour)
- 14^e ROCHAS Marc (Le Pont de Claix)
- 15^e MOMBLED Christian (Pontcharra)
- 16^e MARTINEZ Éric (Vienne)
- 17^e REY Olivier (Échirolles)
- 18^e POCHON Olivier (Belledonne)
- 19^e JUBEAU Sébastien (Lans en Vercors)

- 20^e PUGLISI Guy (Pontcharra)
- 21^e CAILLOSSE Yannick (Le Pont de Claix)
- 22^e COGGIO Frédéric (La Côte St-André)
- 23^e VERGER Jean-Marc (St-André le Gaz)
- 24^e JOUVE Jean-François (La Côte St-André)
- 25^e PEREIRA Philippe (Le Péage de Roussillon)
- 26^e BEYDON Christophe (St-André le Gaz)
- 27^e PAVIOT Didier (St-André le Gaz)
- 28^e TERRIER Éric (La Murette)
- 29^e TROUVE Éric (St-Étienne de St-Geoirs)

Catégorie Seniors F

Classement par équipe

1^{re} ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS

Classement individuel

- 1^{re} DYE Nadège (St-Étienne de St-Geoirs)
- 2^e THIVOZ Stéphanie (St-Siméon de Bressieux)
- 3^e BERRUYER Christelle (St-Étienne de St-Geoirs)
- 4^e PEREIRA Isabelle (St-Étienne de St-Geoirs)

Catégorie Séniors H

Classement par équipe

1^{re} VIENNE

2^e LE PONT DE CLAIX

3^e LA MURETTE

Classement individuel

- 1^{er} CANDOTTO Sylvain (Lans en Vercors)
- 2^e NEYRET Grégory (Vienne)
- 3^e QUEMIN Florent (Vienne)
- 4^e MAGUILLI Julien (Le Pont de Claix)
- 5^e GORON Nicolas (La Murette)
- 6^e ROUDET Olivier (Chabons)
- 7^e ROBERT Jérôme (Lans en Vercors)
- 8^e BOUTHERIN Loris (La Murette)
- 9^e MOUZET Ludovic (St-Étienne de St-Geoirs)
- 10^e FERRAZ Stéphane (Vallons de la Tour)
- 11^e BOLIFRAUD Marc (Belledonne)
- 12^e GRES Ludovic (Vienne)

- 13^e DEGAUDENZI Yvan (Le Pont de Claix)
- 14^e SIGAUD Nicolas (La Côte St-André)
- 15^e VIGNAC Olivier (Le Pont de Claix)
- 16^e PACCALIN Christophe (St-Étienne de St-Geoirs)
- 17^e BERTEA Stéphane (St-Quentin/Isère)
- 18^e OGIER Jean-Marc (Moirans)
- 19^e LACHENAL Sylvain (Fontaine)
- 20^e SALIBA Jean-Louis (Fontaine)
- 21^e ROLLAND Dominique (La Murette)
- 22^e DOUILLET Yannick (St-Étienne de St-Geoirs)
- 23^e HISSETTE David (Le Pont de Claix)
- 24^e COLLET Richard (St-Étienne de St-Geoirs)
- 25^e FRANÇON Denis (Vienne)
- 26^e AMANN Mickaël (Vallons de la Tour)
- 27^e CHARRETON Stéphane (Val d'Ainan)
- 28^e BARRON Fabien (Échirolles)
- 29^e BRUN-BARONNAT Sylvain (St-Étienne de St-Geoirs)

Catégorie Super Master H

1^{er} JURY André (Le Péage de Roussillon)



Jack NAVILLE décoré par le président de l'Union



Le championnat au départ



L'ensemble des médaillés

Tournoi national de volley-ball des sapeurs-pompiers de Seyssinet

IL ÉTAIT UNE FOIS... IL ÉTAIT DEUX FOIS...
IL ÉTAIT PLEIN DE FOIS...

Riche en amitié, en anecdotes, en plaisir de jouer, le tournoi national de volley-ball des sapeurs-pompiers de Seyssinet a eu lieu le samedi 3 mai et le dimanche 4 mai 2003, au Gymnase Nominé de Seyssinet-Pariset. Ce tournoi est riche de traditions, également. L'une d'entre elles est de réunir une quinzaine d'équipes venant de toute la France, de leur proposer 2 jours de compétition acharnée et amicale. Cette tradition, depuis quelques années, c'est aussi remettre chaque année le challenge du vainqueur à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris offert par la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires. Et une fois de plus, cette victoire est méritée. Cette équipe est structurée pour bien jouer et gagner, nul ne peut plus avoir de doute. Certes, en poule qualificative, cette « Dream Team » du Volley-Ball national - pour les sapeurs-pompiers civils, volontaires et professionnels ou militaires - a été chahutée par une équipe non-sapeur-pompier, les Antillais de l'Isère. La Brigade a ainsi concédé sa seule défaite depuis qu'elle honore de sa présence ce tournoi. Ainsi, cette 19^e édition du tournoi Jacques FÉCHOZ et Pierre Vallon commençait sur un coup de théâtre, vite oublié néanmoins par nos amis parisiens. Cette première partie du tournoi se déroulait ensuite de manière plus traditionnelle : les grosses cylindrées de cette compétition, la BSPP donc, l'Union Sportive de la Vallée de la Gresse, 2^e équipe non-sapeur-pompier, en passe de monter en National 3 du championnat de France, le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille, La sélection des Alpes-Maritimes ou celle des Bouches-du-Rhône, marquaient les esprits par des victoires incontestables et pleines de panache, assurées par des collectifs bien rodés et servis par des attaquants au bras de plomb. En parallèle, 4 équipes de femmes sapeurs-pompiers ou épouses de sapeurs-pompiers dis-

putaient leur challenge. L'équipe de Seyssinet, la Dordogne, la BMP et les Antillaises de l'Isère vivaient la première phase de leur tournoi, réellement équilibré. Le samedi soir, l'esprit de fête se poursuivait, à l'occasion de la soirée dansante réunissant l'ensemble des équipes et des accompagnants. Grâce à l'organisation interne (une fois de



Les féminines de Seyssinet vainqueur de la dordogne

plus, l'équipe de Jean-Jacques GUERCHET et de Frédéric MÉJEAN, à savoir Denis, Stéphane, Christophe, Eric, Robert, Nicole, Jo, Marie-Claude, KaKo, Fabienne, a su se multiplier et faire vivre ce tournoi que les équipes invitées considèrent comme un exemple de convivialité et d'organisation) et l'intervention d'invités (décidément,

Papaye, SP de la BSPP est imbattable comme disc-jockey), cette soirée fut, à l'image du tournoi, un vrai concentré de plaisir. Le dimanche, le soleil à peine levé et les paupières mi-closes, les poules de qualification à la phase finale débutaient, suivies des matchs pour la 3^e et 4^e place puis des finales, celle des femmes et celles des hommes. La finale féminine était remportée par l'équipe de Seyssinet devant les SP de la Dordogne. Quant aux hommes, l'histoire est connue. Ce match final, remporté 2 sets à 1 face à l'équipe 1 des Bouches du Rhône, permettait à la BSPP de collecter son 4^e challenge consécutif. Alors, 4 ans de victoires, ça se fête... Et cela allait se fêter en présence de M. REPELLIN, Maire de Seyssinet, de M. BAFFERT représentant M. le Député Maire de Seyssins, du Cdt PERGAUD, chef de centre du CSP de Seyssinet, du Colonel PAILLOT, de Stéphane VALLON et de très nombreux partenaires.

Étaient excusés M. MIGAUD, Mme Martine BROUZET, le Cdt Jacques PERRIN, Président de l'UDSP 38, le Colonel ÉNARD, DDSIS, M. CHAPLAIS, Président du CA, le Lt NAVILLE et Mme FÉCHOZ.



Les deux équipes finalistes

Une ovation était réservée, à la lecture des résultats, à l'ensemble des participants, avec une mention spéciale pour les finalistes Hommes et Femmes, tout comme pour Vincent, SP de la BMP, élu par un jury meilleur joueur de ce tournoi.

2003 aura été la 19^e édition de ce tournoi. L'amitié que nous accordent, depuis tant d'années, de nombreuses équipes venant du sud de la France, de la région parisienne ou de Dordogne, conforte l'équipe organisatrice, composée et soudée depuis l'origine de cette manifestation pour la plupart. Elle la conforte dans le sentiment d'être sur la bonne route. Elle l'encourage dans la volonté de renouveler ce challenge, l'année prochaine. Avec une envie, une ambition nouvelle : une demande est en voie d'être effectuée auprès des instances nationales pour que la 20^e édition de ce tournoi, en 2004, se voit attribuer l'appellation de championnat de France.

En attendant, l'édition 2003 est donc désormais un souvenir. Que tous ces souvenirs des tournois précédents sont beaux. Vivement ceux de l'année prochaine.

Classement du tournoi féminin

1. Seyssinet-Pariset
2. Antillaises de l'Isère
3. Dordogne
4. Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille

Classement du tournoi masculin

1. Brigade des SP de Paris
2. Bouches du Rhône 1
3. Union Sportive de la Vallée de la Gresse
4. Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille
5. Alpes-Maritimes
6. Var
7. Meaux
8. Seyssinet-Pariset
9. Loire
10. Dordogne
11. St Egrève
12. Essonne
13. St Martin d'hères
14. Antillais de l'Isère
15. Bouches du Rhône 2



L'équipe féminine de la Dordogne



BD

Pour que chacun
vive en bonne santé



La Plate-forme du Pont de Claix fait partie des grands sites chimiques européens. Sa politique de sécurité est axée sur la prévention. En cas d'accident, elle dispose d'une compagnie intégrée de sapeurs-pompiers volontaires, formés et entraînés régulièrement, ainsi que de moyens importants :

13 véhicules d'intervention, 12 canons, une réserve de 65 000 litres d'émulseur, un réseau de 11 km équipé de 70 lances monitor et de 150 poteaux, assurant 3000 m³/heure d'eau incendie.

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Cross de la Sainte-Barbe

le 23 novembre 2002 à Saint-Égrève

Très belle manifestation qui regroupait encore cette année plus de 700 concurrents filles et garçons de benjamins à vétérans II. Le vent très violent n'a pas facilité l'organisation mettant en péril le balisage et les banderolles départ – arrivée sans compter les structures d'accueil.

La journée s'est toutefois déroulée en présence du Colonel ÉNARD DDSIS 38 sans incident majeur.

La lecture du palmarès pouvait avoir lieu à l'heure prévue au boulodrome en présence du CA du SDIS du Capitaine CARROZ, chef de Centre de St Égrève, de Monsieur GAGNAIRE, adjoint au Maire de Monsieur PAILLARDON, adjoint aux sports et de Monsieur Pierre RIBEAUD, Conseiller général.

Catégorie : BENJAMINS

Classement par équipe :

- 1^{er} : MONTALIEU VERCIEU
- 2^e : EYBENS
- 3^e : BELLEDONNE

Classement individuel

- 1^{er} CHERIGUI Islem, Eybens
- 2^e BEAUJARD Benoît, Montalieu Vercieu
- 3^e THOMAS Kévin, Péage Roussillon
- 4^e MALZAC Raphaël, Pontcharra
- 5^e PASCUAL Jonathan, St Etienne de St Geoirs

Catégorie : BENJAMINES

Classement par équipe :

- 1^{er} : PEAGE DE ROUSSILLON (Le)
- 2^e : ST ETIENNE DE ST GEOIRS
- 3^e : VIZILLE

Classement individuel

- 1^{re} MAIRESSE Céline, St Egrève
- 2^e BOUQUET Manon, Péage de Roussillon
- 3^e COLLET Natacha, Pont de Claix
- 4^e HERMIDA Sonia, Belledonne
- 5^e TALON Caroline, Péage de Roussillon

Catégorie : MINIMES H

Classement par équipe :

- 1^{er} : VIENNE
- 2^e : ST EGREVE
- 3^e : BELLEDONNE

Classement individuel

- 1^{er} CERESO Romain, Vienne
- 2^e MIGUEL Julien, Tullins
- 3^e ALIAS Christopher, Gières
- 4^e SEVESTRE Alain, Belledonne
- 5^e FOSSAT, Anthony Vienne

Catégorie : MINIMES F

Classement par équipe :

- 1^{er} : MONTALIEU VERCIEU
- 2^e : VIZILLE
- 3^e : VINAY

Classement individuel

- 1^{re} GARRIDO Sophie, Vienne
- 2^e PINGRET Morgane, Vinay
- 3^e GAY Charline, Chasse sur Rhône
- 4^e RAMIREZ Malaurie, Pont de Claix

Catégorie : CADETS

Classement par équipe :

- 1^{er} : VIENNE
- 2^e : ST EGREVE
- 3^e : PEAGE DE ROUSSILLON (Le)

Classement individuel

- 1^{er} KHADARI Kayvan, Gières
- 2^e RAVE Clément, St Egrève
- 3^e PHAM-CUC Loïc, Vienne
- 4^e OULD-BOUMAZA Mathieu, Belledonne
- 5^e COSTE Stéphane, Vienne

Catégorie : CADETTES

Classement par équipe :

- 1^{er} : BELLEDONNE
- 2^e : PEAGE DE ROUSSILLON (Le)
- 3^e : ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Classement individuel

- 1^{re} LAPAGLIA Emilie, Gières
- 2^e ROBERT Sarah, Belledonne
- 3^e BOUCHAUD Maud, Eybens
- 4^e BRANTES Céline, Péage de Roussillon
- 5^e BOVE Alicia, Belledonne

Catégorie : JUNIORS H

Classement par équipe :

- 1^{er} : EYBENS

Classement individuel

- 1^{er} ARMAND Lionel, Eybens
- 2^e SOLER Nicolas, St Egrève
- 3^e BEUSSON Christophe, Péage de Roussillon
- 4^e BURY Florian, Péage de Roussillon
- 5^e DARBON Didier, Biel

Catégorie : JUNIORS F

Classement individuel

- 1^{re} HOUBRE Karen, Eybens
- 2^e GLENAT Lydie, St Egrève
- 3^e DISARNO Céline, Péage de Roussillon
- 4^e ROCHE Marjorie, Péage de Roussillon
- 5^e AQUILINO-ZIVKOVIC Cécilie, Biel



Catégorie : SENIORS H

Classement par équipe :

- 1^{er} : SEYSSINET
- 2^e : VAL D'AINAN
- 3^e : TULLINS

Classement individuel

- 1^{er} GRANADE Romuald, Seyssinet
- 2^e PELLE Ludovic, Seyssinet
- 3^e GAUDE Philippe, St Egrève
- 4^e MOISAN Franck, Vif
- 5^e GERMAIN Jérôme, Vienne

Catégorie : SENIORS F

Classement individuel

- 1^{re} LIENARD Ludivine, St Ismier
- 2^e PEREIRA Isabelle, St Etienne de St Geoirs
- 3^e CAMOU-ANDRE Laurence, Gières
- 4^e GUIGUET Marie, Touvet (Le)
- 5^e GUILLOT Aline, St Etienne de St Geoirs

Catégorie : VETERANS H1

Classement par équipe :

- 1^{er} : SEYSSINET

Classement individuel

- 1^{er} SAAD Michel, Seyssinet
- 2^e JULLIEN James, St Ismier
- 3^e PASQUIOU Fabrice, Seyssinet
- 4^e COLOMBINO François, Seyssinet
- 5^e THIVOZ Patrick, St Siméon de Bressieux

Catégorie : VETERANS H2

Classement individuel

- 1^{er} RABATEL Fernand, Côte St André (La)
- 2^e VALLON Michel, Vorz (Le)
- 3^e BLANC André, St Geoirs d'Esperanche
- 4^e LAMBERT Yves, Renage
- 5^e BONVALLET Lucien, Renage

Catégorie : VETERANS F

Classement individuel

- 1^{re} FOSKOLOS Anne-Marie, Grenoble

Classement Général Masculin Jeunes Sapeurs Pompiers (Benjamins, Minimes H et Cadets)

- ST EGREVE
- PEAGE DE ROUSSILLON (Le)
- EYBENS

Classement Général Féminin Jeunes Sapeurs Pompiers (Benjamins, Minimes et Cadettes)

- ST ETIENNE DE ST GEOIRS



VAUJANY
1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

été *hiver*


**230 km de pistes,
Garderie,
Jardin des neiges,
Patinoire, Piscine,
Centre de remise en forme**

**Randonnée, VTT, Tennis,
Pêche en altitude,
Tir à l'arc, Mur d'escalade,
Parapente,
Centre de remise en forme, Piscine**

**CLUBS ENFANTS de 6 à 16 ans
GARDERIE de 6 mois à 5 ans**

Maison de Vaujany - 38114 Vaujany - Tél. 04 76 80 72 37 - Email : info@vaujany.com - www.vaujany.com

FiberSolutions

Ahlstrom 

Ahlstrom LabelPack - Chemin Cartallier - F-38780 Pont-Évêque, France - Tél. +33 (0)4 74 16 10 10 - Fax +33 (0)4 74 16 10 11

www.ahlstrom.com

22^e cross inter-départemental

le 15 mars 2003 à Annecy le Vieux

Le département de l'Isère s'est particulièrement distingué à ce cross en affichant pas moins de 128 crossmen et se classant ainsi 1^{er} sur 14. Sans compter le nombre de bons résultats obtenus dans les différentes catégories. Ce rassemblement de 14 départements de la région Rhône-Alpes-Auvergne est une véritable réussite sur le plan organisation et surtout sur le plan sportif. En effet, ce cross est situé environ 15 jours du national ce qui permet aux athlètes sélectionnés d'ajuster leurs techniques et leurs plans de course en fonction de leur préparation. En conclusion, nous pouvons féliciter tous les participants de l'Isère à cette grande manifestation sportive.

Résultats

BENJAMINES 3^e par équipe

- 1^{re} BADOIL Alison
- 13^e DESSANTJEAN Bérangère
- 15^e BEAL Flavie

CADETTES 6^e par équipe

- 18^e BRANTES Céline
- 25^e BOUCHAD Maud
- 37^e TALON Gwendoline

JUNIORS F non classées

- 4^e HOUBRE Karen

BENJAMINS 2^e par équipe

- 2^e THOMAS Kévin
- 5^e JOSSERAND Rémi
- 8^e MALZAC Raphaël

MINIMES G 7^e par équipe

- 26^e LOZANO Gaëtan
- 28^e GERARD Florent
- 31^e ZULIN Maxime

CADETS 6^e par équipe

- 5^e BERTHELLO Julien
- 41^e AVENEL-PACQUET David
- 52^e JOURDAN Arnaud

JUNIORS G 5^e par équipe

- 12^e BESSON Christophe
- 17^e BURY Florian
- 25^e CORRAL Anthony

SENIORS G 11^e par équipe

- 52^e MONIN Lionel
- 64^e SALAGNON Lionel
- 74^e ORCEL Olivier

VETERANS I G 2^e par équipe

- 2^e SAAD Michel
- 6^e RUFFET Philippe
- 11^e THIVOZ Patrick

VETERANS II G 4^e par équipe

- 7^e BLANC André
- 11^e VALLON Michel
- 24^e LAMBERT Yves

CLASSEMENT GENERAL HOMMES : 5^e/12
CHALLENGE DU NOMBRE : 1^e ISERE

Liste de sympathie

LE FLORENTIN
3, rue Rochebrun
38200 VIENNE
Tél. 04 74 31 76 97


GÉODIS BM
BP 309
38150 SALAISE SUR SANNE
Tél. 04 74 11 11 06

AD ISÈRE **AutoDistribution**

ÉQUIPEMENT ET PIÈCES AUTOS
VL - PL - INDUSTRIE
RECTIFICATION MOTEUR

AD ISÈRE
16 bis, avenue Victor Hugo - BP 16
38171 SEYSSINET CEDEX
Tél. 04 76 70 50 92 - Fax 04 76 70 75 19


Cadre réservé n°030407

Finale départementale du PSSP et d'athlétisme le 24 mai 2003 à St Marcellin

Faut-il rappeler que cette finale départementale du PSSP et d'athlétisme (100 m, 1000 m, saut en hauteur, lancer du poids et grimper de corde) est qualificative pour la finale régionale à Moulins le 7 juin 2003. Ces épreuves sont ouvertes à tous les Sapeurs Pompiers professionnels et volontaires et JSP à partir de la catégorie Minime (filles et garçons).

Ces épreuves se sont très bien déroulées par beau temps ce qui n'a malheureusement pas compensé le manque évident de concurrents, notamment chez les adultes dont on ne comptait pas plus de 30 athlètes. Heureusement les JSP plus nombreux, 150 environ, redonnaient un peu plus le moral aux organisateurs qui ont travaillé, sans compter aussi bien par le nombre important de réunions préparatoires que leurs interventions sur le terrain pour mettre les installations en conformité suivant les règles FFA. Au terme de cette journée le palmarès était proclamé en présence de Monsieur l'Adjoint aux sports de la ville de St Marcelli, du Chef de Centre le Major Bonnet, du Commandant Colombier représentant le Directeur du Service Départemental et du Commandant Perrin, Président de l'UDSP 38.

RESULTATS

PSSP GARCONS

Places	VETERANS	SENIORS	JUNIORS	CADETS	MINIMES
1 ^{er}	GLENAT 1'52	POSCO 1'38	DARBON 1'44	GOMEZ 1'21	BRUN 1'04
2 ^e	COLOMBIER 1'55	ROBINOT 1'39	CORRAL 1'46	RIGOLLET 1'25	MARTINEZ 1'07
3 ^e	PONSARD 2'01	SALAGNON 1'41	LARCHER 1'51	FARRUGIA 1'25	TEILLON 1'09
4 ^e	GAUTHIER 2'03	REY 1'44	MOURIER 1'52	CHEVALIER 1'26	HOY 1'12

LANCER DU POIDS

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETS	MINIMES
1 ^{er}	PRUDHOMME 1,42	GUADIX 10,10	MONNERY 10,00	MATEOSSIAN 9,82

1000 METRES

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETS
1 ^{er}	GAUDE 3'05	DELONG 3'21	COSTE 3'16

500 METRES

MINIME : FOSSAT 1'19

800 METRES

CADET : AVENEL-PACQUET : 3'13

GRIMPER

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETS	MINIMES
1 ^{er}	MARTINET 7.76	GAY 6.69	GUYONNET 4.16	MARINI 5.00

HAUTEUR

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETS	MINIMES
1 ^{er}	DAVID 1m54	BEUSSON 1m69	HERMIDA 1m51	GAY R. 1m35

100 METRES

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETS
1 ^{er}	GERMAIN 11.59	BURY 11.31	TORRES 12.47

80 METRES

MINIME : LEBERRIGAUD 10.16

PSSP FILLES

Places	SENIORS	JUNIORS	CADETTES	MINIMES
1 ^{re}	DYE 2'05	GAUTHIER 2'08	GINET 1'45	RIGAUD 1'01
2 ^e	PERREIRA 2'21		BENEDETTI 1'52	DAVID 1'10
3 ^e	GUILLOT 2'45		TALON 1'53	GARRIDO 1'12
4 ^e	LARCHER 2'54		SERRANO 1'54	

POIDS

Places	JUNIORS	CADETTES	MINIMES
1 ^{er}	CASTELLAMI 7m34	AUBERT 8m11	LOLLY 6m43

1000 METRES

CADETTE : ROBERT 4'04
SENIOR : GUILLOT A. 4'46

500 METRES

MINIME : MONTAGNON 1'47

100 METRES

CADETTE : BRUNET 16.78

80 METRES

MINIME : BEAUJARD 11.47

GRIMPER

CADETTE : CASTEL 10.69

HAUTEUR

CADETTE : BRANTES 1m35

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL

1^{er} : MONTALIEU
2^e : ST SAVIN
3^e : VIENNE

CLASSEMENT PAR EQUIPE PSSP

1^{er} : ST ETIENNE DE ST GEOIRS
2^e : ST SAVIN
3^e : MONTALIEU

CLASSEMENT PAR EQUIPE ATHLETISME

1^{er} : VIENNE
2^e : PEAGE DE ROUSSILLON
3^e : ST EGREVE

43^e cross national le 29 mars 2003 à Albi sur le site de Blaye-les-Mines

Sur le site d'une ancienne mine à ciel ouvert réaménagé en centre culturel de découverte et des loisirs sur plusieurs hectares que le 3^{ème} cross national a eu lieu. Parcours très sélectif et très apprécié des athlètes pour sa variation de rythme et sans doute la beauté des lieux. Sous une organisation sans faille comme à l'accoutumée, les courses se sont déroulées dans de très bonne condition. Le département de l'Isère n'a pas dérogé à sa réputation puisque l'on compte en individuel une place de 3^e sur 448 concurrents en catégorie senior pour Ludovic PELLE et une place de 1^{ère} en équipe pour les juniors féminines avec Mesdemoiselles HOUBRE, GLENAT, GAUTHIER, AQUILINO-ZIVKOVIC, ROCHE. Ainsi que de très nombreuses bonnes places dans les autres catégories. Bravo à tous nos sportifs.

RESULTATS

CATEGORIES GARÇONS

VETERANS II : sur 314 concurrents

PAJIC : 54^e
BLANC : 78^e
VALLON : 103^e
LAMBERT : 207^e
BONVALLET : 280^e

Classement par équipe : 18^e/69

VETERANS I : sur 223 concurrents

SAAD : 13^e
JULIEN : 25^e
RUFFET : 45^e
THIVOZ : 166^e
GALLIN : 225^e

Classement par équipe : 4^e /69

SENIORS : sur 348 concurrents

PELLE : 3^e
GAUDE : 43^e
GERMAIN : 209^e
SALAGNON : 334^e
Classement par équipe : 18^e/79

JUNIORS : sur 306 concurrents

ANDRIEUX : 12^e
ARMAND : 44^e
DELONG : 83^e
DARBON : 137^e
SOLER : 148^e

Classement par équipe : 11^e /69

CADETS : sur 330 concurrents

BERTHELOT : 31^e
COSTE : 151^e
MERINE : 187^e
PHAM-CUC : 202^e
KHADARI : 229^e

Classement par équipe : 34^e/80

CATEGORIE FILLES

SENIORS : sur 234 concurrentes

RONDEAU : 166^e
TABARDEL : 169^e
WEISSEND : 203^e

Classement par équipe : 44^e/47

JUNIORS : sur 146 concurrentes

HOUBRE : 2^e
GLENAT : 21^e
GAUTHIER : 32^e
AQUILLINO : 127^e
ROCHE : 133^e

Classement par équipe : 1^{re}/26

CADETTES : sur 256 concurrentes

ROBERT : 17^e
BLANC : 30^e
BRANTES : 71^e
BOUCHAUD : 147^e

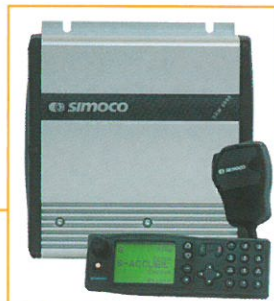
Classement par équipe : 10^e/47


Simoco france

Acteur majeur en systèmes de radiocommunications
destinés aux services d'urgence et de sécurité.

Direction Régionale Sud
P.A. "La Bastide Blanche" - B6
13127 Vitrolles
Tél. : 33 (0)4 42 75 29 04
Fax : 33 (0)4 42 75 23 47

Agence Rhône-Alpes
P.A. - 330, allée des Hêtres
69760 Limonest
Tél. : 33 (0)4 72 29 39 93
Fax : 33 (0)4 72 29 39 99



Les instructeurs en conduite tout-terrain sont en deuil



Notre ami, l'Adjudant-chef Louis CAVIGIOLI, nous a quitté le 21 novembre 2002, suite à une courte mais brutale maladie qui l'a emporté.

Louis CAVI dans l'intimité de ses proches et collègues, a été sapeur-pompier volontaire de 1956 à 1963 et professionnel jusqu'au 30 juin 2000, date à laquelle il a pris une retraite bien méritée.

Sans citer tous ses diplômes et brevets professionnels, il est à signaler tout particulièrement, que le 25 septembre 1987, à l'École Nationale des Sapeurs-Pompiers de Valabre, il obtenait son Brevet d'instructeur en conduite « Hors chemin » et depuis il a participé activement à la mise en place des stages départementaux et à la formation des conducteurs des véhicules feux de forêts 4x4.

Dans l'équipe des instructeurs, c'était un proche collaborateur, ses conseils étaient écoutés et appréciés.

Ses compétences de formateur étaient sans égales et quand l'âge de la retraite a sonné, c'est avec regrets qu'il a mis les rangers et la caisse à outils au placard, lui qui était passionné de mécanique et de formation et qui aimait par dessus tout faire passer son savoir faire.

Le 25 novembre 2002, la cathédrale St Maurice à Vienne était presque trop petite pour accueillir ses proches et ses amis qui souhaitaient par leur présence lui rendre un dernier hommage bien mérité.

A Madame CAVIGIOLI et à toute sa famille, les instructeurs en conduite tout-terrain, présentent leurs bien sincères et attristées condoléances.

État-civil



CARNET DU JOUR

CIS Froges

Naissance de Raphaël, fils du sapeur **Christian MUFFATO** et **Isabelle SOLARSKI**

« Aujourd'hui j'ai deux mois, je pèse 5 kg et je mesure 54 cm. Je fais craquer tout le monde avec mes sourires et mes gazouillis »

Naissance de Loïc, fils du caporal **Gérard REY-MOND** et **Véronique COCHE**.

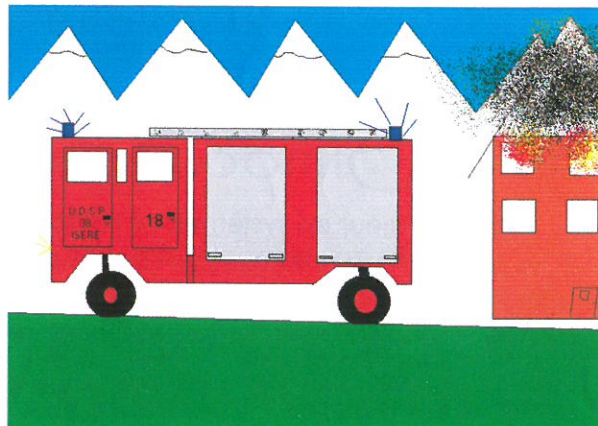
« J'ai débarqué sur la planète terre le 3 janvier 2003 à 7 heures 34 heure locale. Les parents sont sur les genoux, je ne leur laisse pas une minute de repos. Je pèse 3 kg 620 et je mesure 51 cm »

CIS Seyssins

Naissance de Mattéo le 2 décembre 2002 à Grenoble, fils du caporal-chef **Bruno PESAVENTO**, Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Seyssins et **Sindy** son épouse.

DÉCÈS

CAVIGIOLI Louis (Vienne)
DEMAY Émile (St-Jean de Moirans)
MEYTRAL André (Le Pont-de-Claix)
PHILIPPE Auguste (Ruy)
MAZEAU Jacky (Le Futeau)
LIOT Robert (Moirans)
GIRAUD Amédée (St-Jean-le-Vieux)
BUISSON Pierre (Chevrières)
SANCTOZ COTTIN Eugène (Beaucroissant)
BELLE Simon (St-Romans)
CARMINATTI Auguste (Vizille)
BAQUILLON Georges (La Terrasse)
LAMBERT Marius (Renage)
PERRAUD Jean (Roybon)
BANDET Georges (St-Pierre-d'Entremont)



Millet Alexandre, 13 ans (26/02/03)

ASSUR[®] 18

**ZÉRO TRACAS,
ZÉRO BLABLA.**



MUTUELLES



DU MANS



ASSURANCES

C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

www.mma.fr